

L'ENQUETE SUR LA MORALITE

Les bookies, déclare M. Langlois, étaient protégés

Règlement à Lauzon; nouvelles négociations chez Vickers

Les 2,500 grévistes de 2 chantiers maritimes de Lauzon obtiennent leur demande d'une hausse de salaire de 15 cents l'heure...

Un parti égyptien fait campagne pour l'abolition de la monarchie

Le Caire, 12 (P.C.) — Le prince Mohamed Aly, âgé de 77 ans, héritier présomptif du trône égyptien...

La police se résigne à de longues recherches

Toronto, 12 (P.C.) — La police se résigne aujourd'hui, à de longues et pénibles recherches pour retrouver Edwin Alonzo Boyd...

Une nouvelle conférence sur le dollar aurait lieu au printemps

Washington, 12 (P.A.) — Il se pourrait qu'une nouvelle conférence sur la "crise du dollar" ait lieu au printemps...

Premiers essais atomiques sous peu en Australie

Onslow, Australie, 12 (Reuters) — On croit, en Australie, que les premiers essais atomiques de Grande-Bretagne se dérouleront vers la fin du mois...

Accidents fatals à deux personnes, à Chicoutimi

Chicoutimi, 12 (P.C.) — On a signalé deux accidents de la circulation à Chicoutimi, hier, lorsqu'un camion a tué un enfant...

Lewis prépare une grève pour le 22

Washington, 12 (P.A.) — M. John L. Lewis a convoqué aujourd'hui son comité politique des mineurs unis à une réunion qui aura lieu à Washington lundi pour renouer les négociations collectives...

Maître Jean Martineau conseiller de la reine

Racé jusqu'au bout des ongles (qui semblent ternis), le geste élégant, la parole facile, l'esprit subtil, le sourire séducteur, Maître Jean Martineau, conseiller de la reine...

Taft annonce officiellement son accord avec Eisenhower

New-York, 12 (P.A.) — Le sénateur Robert A. Taft a déclaré, aujourd'hui, que le général Eisenhower et lui sont substantiellement d'accord sur toutes les questions...

37 archevêques et évêques au sacre de S.E. Mgr Paul Bernier

Québec, 12 (P.C.) — S. Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque titulaire de Laodicee de Syrie et nonce apostolique à Costa Rica et au Panama...

Adenauer demande de se fédérer pour "maintenir la paix dans le monde"

Strasbourg, France, 12 (Reuters) — Le chancelier Konrad Adenauer de l'Allemagne occidentale, a demandé hier soir, à six pays européens de se fédérer pour "maintenir la paix dans le monde"...

La police ne peut aller où vont les journalistes

Le chef Langlois admet avoir su, en 1949, que les bookies ne pouvaient opérer sans recevoir une "protection" — Il dit avoir vainement tenté de découvrir le "protecteur"...

Taft annonce officiellement son accord avec Eisenhower

New-York, 12 (P.A.) — Le sénateur Robert A. Taft a déclaré, aujourd'hui, que le général Eisenhower et lui sont substantiellement d'accord sur toutes les questions...

37 archevêques et évêques au sacre de S.E. Mgr Paul Bernier

Québec, 12 (P.C.) — S. Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque titulaire de Laodicee de Syrie et nonce apostolique à Costa Rica et au Panama...

Adenauer demande de se fédérer pour "maintenir la paix dans le monde"

Strasbourg, France, 12 (Reuters) — Le chancelier Konrad Adenauer de l'Allemagne occidentale, a demandé hier soir, à six pays européens de se fédérer pour "maintenir la paix dans le monde"...

Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage...

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL LA CARTE GEOGRAPHIQUE OFFICIELLE DU CANADA par Pierre VIGANT

Garden-party à Outremont

Sous la présidence d'honneur de Mme Camillien Houde, mairesse de Montréal, et de Mme Romuald Bourque, mairesse d'Outremont, les Dames patronesses de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc organisent présentement une grande garden-party d'un cachet tout particulier.

Cet important événement, auquel sont conviées environ un millier de nos concitoyennes les plus distinguées, tant de langue française que de langue anglaise, se déroulera à 4 h. de l'après-midi, mardi le 16 septembre.

Par exception et en raison de l'essor remarquable de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, présentement en voie d'exécution d'un programme d'expansion de \$5,100,000, rue St-Urbain, le Conseil municipal d'Outremont a gracieusement mis une partie d'un de ses parcs les plus jolis à la disposition exclusive des Dames patronesses. Celles-ci jouiront ainsi, avec leurs invitées, de la même intimité qu'elles auraient dans un jardin privé.



Mme Sylvia Lamothe, présidente des dames patronesses de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

La garden-party du 16 septembre réunira des femmes d'œuvres, sans distinction d'origine ethnique ou de croyance. Parmi les institutions, associations et organismes invités à se faire représenter à cette fête en plein air, on remarque: les Dames patronesses des hôpitaux St-Luc, Royal Victoria, Verdun, Reddy Memorial, Queen Elizabeth, Montreal General, Jewish, Hôtel-Dieu, la Miséricorde, Ste-Justine, Notre-Dame de l'Espérance, Notre-Dame de Montréal et Royal Edward, la Croix-Rouge, l'Assistance maternelle, la Clinique de B.C.G., la Ligue de la Jeunesse féminine, ainsi que les épouses des directeurs des hôpitaux de Montréal, des gouverneurs de Ste-Jeanne d'Arc, des conseillers mu-



De la soie anglaise pour le couronnement

Pour les robes de la reine — L'élevage du ver à soie en Angleterre — La commande royale de la magnanerie de Lullingstone dirigée par Lady Hart Dyke — Il a fallu plus de 20,000 vers à soie pour fournir le tissu de la traine que la reine-mère portait le jour du couronnement en 1937 — Méthode d'élevage qui n'a guère changé depuis que les Chinois la perfectionnèrent il y a 3,000 ans — Cet élevage s'appelle en Orient: "la science royale de la sériciculture" — Des milliers de sujets vont élever des vers à soie pour fournir leur part du précieux tissu à leur reine — Lady Hart Dyke et ses experts assistent aux conférences internationales des textiles — Comme toutes les reines du passé et celles des contes Elisabeth portera, le jour de son couronnement, des robes de véritables soies naturelles.

POUR LES ROBES DE LA REINE

P.I.R.U. — Quand la reine Elisabeth II a fait savoir dernièrement à lady Hart Dyke qu'elle "se sentait très heureuse si la magnanerie de Lullingstone pouvait fournir la soie destinée aux robes du Couronnement", elle a marqué une date importante dans l'histoire du textile britannique par une femme tenace, pour mettre sur pied une véritable industrie en Angleterre.

Les tentatives faites au cours des siècles en vue de l'élevage du ver à soie en Angleterre avaient toutes échoué jusque-là. Aujourd'hui, après 20 ans d'efforts assidus, lady Hart Dyke a prouvé que l'Angleterre est capable de devenir un producteur de soie de première qualité, et lady Hart Dyke s'est mise à l'oeuvre sans l'aide de connaissances spécialisées, de machines et sans feuilles de mûrier (et tous les produits susceptibles de les remplacer se sont révélés sans valeur). D'autre part, lady Hart Dyke avait affaire à un climat des plus décourageants.

Retraites fermées

Chez les religieuses de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mt-Royal, il y aura retraites fermées en septembre: du 18 au 21 pour jeunes filles et du 22 au 25 pour dames âgées par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.; du 26 au 28 pour personnes de langue anglaise par un Père jésuite. En octobre, du 2 au 5 pour jeunes filles, par le Père M. J. D'Ajou, S.J., du 6 au 9 pour dames par le Père Antoine Pelletier, S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à: DO. 0776. La récollection pour dames, dirigée par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., aura lieu mardi, 23 septembre, à 2h. Cordiale bienvenue à toutes les dames.

Partie de cartes

Lundi, le 15 septembre, à 2h. 30 dans la salle des Oeuvres des Franciscaines missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu la première partie de cartes du Cercle missionnaire liturgique "Marie Reine des Missions". Les recettes de ces réunions de charité sont consacrées à l'entretien des chapelles pauvres des Missions lointaines. Les dames et demoiselles abonnées, les amies des Missions sont cordialement invitées.

A propos des pieds fatigués

Les talons hauts font souffrir Mme Martin Friedman, de Norfolk en Virginie. Elle s'en plaignait souvent à son mari, soudeur de son métier. Et ses plaintes ont amené le développement d'un nouveau genre de soulier, que son mari espère fabriquer prochainement, sur une base commerciale. Le principe du soulier est le même que celui d'un balcon de théâtre. Le soulier est parfaitement soutenu, mais il n'y a pas de talon. C'est très simple. La semelle, avec un support d'aluminium ou de plastique, supporte tout le poids.

LA COUTURE CHEZ SOI

Après s'être nourris voracement pendant plusieurs jours de feuilles de mûrier, les vers, qui ont maintenant la taille de grosses chenilles, se préparent à faire leurs cocons; s'installant dans de petites boîtes de paille préparées à l'avance, chaque ver commence

MILLIERS DE VISTEURS

Jusqu'à ce point, avec des soins normaux, n'importe qui, pour ainsi dire, peut fabriquer de la soie. Des milliers de visiteurs de tous les coins du monde ont emporté avec eux des oeufs de vers à soie et des graines de mûriers pour commencer leurs propres petites entreprises séricicoles. Cependant, c'est après le stage du cocon que la tâche devient plus difficile et c'est pour cette raison que, d'année en année, des milliers de cocons parviennent régulièrement au château. Ces cocons contiennent des oeufs envoyés par des sériciculteurs amateurs pour être dévidés en écheveaux de 2 onces comprenant 30 verges de fil de soie, et représentant le travail de 250 vers à soie.

INDUSTRIE BIEN ANGLAISE

Rien n'est perdu à Lullingstone. La première soie grossière est mélangée avec de la laine provenant d'une exploitation d'élevage de lapins angoras. Le premier article tricoté avec cette laine et soie fut un bonnet de bébé, qui fut offert à la princesse Elizabeth, pour le prince Charles. Au cours de ces dernières années, des pays d'outre-mer se sont intéressés à la soie de Lullingstone. Des gouvernements, des entreprises privées et des centres de recherche se sont adressés à lady Dyke. Elle a donné ses conseils et avis concernant des projets d'exploitation séricicole en Irlande et à Chypre. Elle a initié aussi d'anciens combattants anglais, américains et canadiens à la sériciculture, et on voit souvent maintenant lady Hart Dyke et ses experts aux conférences internationales du textile.

CHALEUR D'ÊTE

La méthode d'élevage du ver à soie n'a guère changé depuis qu'elle fut perfectionnée par les Chinois il y a plus de 3,000 ans. Le château de Lullingstone s'est révélé un cadre parfait pour ce qu'on appelle en Orient "la science royale de la sériciculture". Plusieurs salles lambrissées du château ont été transformées en chambres d'incubation où les oeufs restent dans une "chaleur d'été" pendant environ dix jours avant leur éclosion.

Le conseil canadien du bien-être social

Ottawa, 12 — Le comité exécutif de la Commission française du conseil canadien du bien-être social s'est réuni à Montréal le 10 septembre sous la présidence de M. Lucien Massé. Trois réunions générales seront tenues au cours de l'année sous les auspices de la Commission. L'une portera sur les problèmes particuliers des fédérations d'œuvres de charité des centres moyens, une autre sur l'organisation générale des services sociaux dans les centres moyens, enfin une 3e traitera des problèmes des personnes âgées.

Journée mariale aux Buissonnets

Samedi, le 13 septembre, aura lieu dans la chapelle des Buissonnets, la journée mariale mensuelle en l'honneur de la Vierge du Sourire. La récitation du chapelet commencera à midi. Cérémonie des malades à 3 h. et sermon du soir à 8 h. Le prédicateur sera un Père Montfortain. L'invitation à toutes les âmes mariales.

L'âge de la retraite n'a pas de chiffre fixe

(par la Presse Canadienne) Nombreux sont les femmes qui, de nos jours, font la même erreur. Elles s'assoient bien confortablement, et disent qu'elles sont "trop vieilles" pour se lancer dans une carrière ou dans les affaires, ou même pour poursuivre leur carrière ou conserver un commerce. Elles se regardent dans le miroir, voient des cheveux blancs, quelques plis sous les yeux, et décident qu'elles ne sont plus bonnes que pour la berceuse.

A l'Union des latins d'Amérique

La fête des pommes aura lieu dimanche, le 21 septembre, de 10 h. du matin à 4 h. 30 du soir. Messe à Marieville en chemin. Départ du C.E.O.C. 460 est, rue Sherbrooke, à 10 h. Transport aller-retour par autobus spécial pour les membres et leurs invités. Renseignements: M. Gilles LeDoux: Plateau 3901.

DAVID-MARCHAND

Au mariage de Mlle André Marchand, fille de M. et de Mme Hormidas Marchand, de Joliette, avec M. Pierre David, fils du Dr et de Mme Honoré David, de la Côte-des-Neiges, que bénira M. l'abbé Jacques Côté, samedi matin, à dix heures, en l'église Saint-Pascal-Baylon, MM. Jean-Paul LaPierre, continuera ses études sur la littérature et le théâtre en vue d'un doctorat ès lettres.

FIANCHILLES

M. et Mme Emile-J. Tanguay, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille Jeanne, à M. J. A. (Jimmy) McEvoy, fils de M. Leo McAvoy, décédé, et de Mme McEvoy, d'Ottawa.

CAMU-POIRIER

Le mariage de Mlle Jacqueline Poirier, fille du Dr et de Mme J.-A. Poirier, avec M. Marcel Camu, L.S.C., fils de M. et de Mme Pierre Camu, a été célébré jeudi matin, à 9 h. 30, par le Père Léon-Pascal Leblanc, O.F.M., cousin de la mariée, en l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Me Aimé Sansfaçon. Une profusion de gâteaux et des massifs de verdure avaient été disposés dans le chœur et l'allée centrale de la nef. M. Camu était le témoin de son fils tandis que M. Poirier accompagnait sa fille.

LEGRIS-GOUDREAU

Samedi matin, à 9 h. 30, en la chapelle du Sacre-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception, le Père Wilfrid Gariépy, S.J., curé, a béni le mariage de Mlle Suzanne Goudreau, fille du Dr et de Mme J.-Edmond Goudreau, avec M. Bernard Legris, fils de M. J.-Emile Legris, décédé, et de Mme Legris. Une profusion de gâteaux et des massifs de palmiers décoraient le chœur et la nef. Pendant la messe, il y eut programme musical. M. E.-W. Blais était le témoin de son cousin tandis que le Dr Goudreau accompagnait sa fille.

HEURES D'AFFAIRES: 9 HEURES A 5 H. 30 DU LUNDI AU VENDREDI — LE SAMEDI: 9 HEURES A 1 HEURE

Aubaines du lundi chez EATON



220 ressorts en spirale (largeur 4'6") Couches de feutre blanc de qualité supérieure. Coutil damassé importé de Belgique. 8 ceillots d'aération. 4 poignées de plastique. Choix de 3 largeurs 3'3" - 4' - 4'6".

Solde de matelats à ressorts "Blue Ribbon"

Groupe de 89 matelats — tous vendus habituellement à prix beaucoup plus élevé. Venez tôt pour acheter le vôtre. Notez les raisons qui rendent cet achat avantageux: Spécial en vedette samedi 29.99

677 ouest, rue Ste-Catherine, coin rue de l'Université THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Grid of professional services including Assurance (Horace Labrecque), Dactylographes (N. Martineau & Fils), Avocats (Vanier & Vanier), Brevets d'invention (Marion & Marion), Manuel de l'inventeur (Albert Fournier), and various other services.

Compagnie d'Assurance sur la Vie and Saubegarde MONTREAL advertisement with logo and contact information.

ASSURANCES

Advertisement for Saubegarde insurance company, including contact details and a small illustration of a woman.

Le boulevard métropolitain aura une largeur de deux cents pieds

Il comportera deux voies principales de 32 pieds chacune, et deux voies latérales de 30 pieds — La Commission métropolitaine approuve le tracé définitif

A une assemblée extraordinaire... quelle a tenue hier après-midi dans la salle du conseil municipal de Montréal...

Comme l'exige une loi provinciale de 1922, la Commission avait dû convoquer à cette réunion, toutes les municipalités de l'île de Montréal qui sont au nombre de 38.

La section de Ville Mont-Royal de l'Association des manufacturiers canadiens a demandé que l'homologation des nouvelles lignes projetées pour élargir le chemin de la Côte de Liesse soit remise à plus tard...

Malgré ces objections, les plans du boulevard métropolitain ont été approuvés par le vote de onze des douze membres de la Commission métropolitaine présents à l'assemblée d'hier.

Le Café sur la Terrasse MAINTENANT OUVERT Les Champs Elysées Restaurant BERKELEY HOTEL 1188 ouest, rue Sherbrooke

Calouette EN AFRIQUE

La prochaine aventure de JACQUES HÉBERT débutera le 15 septembre prochain

Service des abonnements LE DEVOIR 434 est, rue Notre-Dame, Montréal

Hausse de la production de l'or dans le Québec

Mais on constate une baisse dans l'extraction de l'amiante

Québec, 12 (P.C.) — La production de l'or dans le Québec a atteint 86,686 onces, en juillet, par rapport à 85,189 onces, le même mois, l'an dernier, mande aujourd'hui le ministère des mines du Québec.

La production pour les sept premiers mois a été de 640,646 onces par rapport à 625,230 onces pour la même période en 1951.

L'extraction de l'amiante a fourni 67,235 tonnes en juillet, soit une baisse par rapport à 68,513 tonnes en juillet 1951.

Plusieurs problèmes commerciaux et économiques à résoudre à Londres

Les représentants des pays du Commonwealth réunis à Ottawa comptent que la conférence de leurs premiers ministres, qui se tiendra en novembre, apportera une solution à diverses questions

Ottawa, 12 (P.C.) — Les représentants des pays du Commonwealth espèrent que la conférence de leurs premiers ministres, qui doit se dérouler en novembre, à Londres, apportera une solution à plusieurs problèmes commerciaux et économiques.

Décès de M. J.-H. Ladouceur, de Shawinigan Falls

A Shawinigan, le 11 septembre, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. J.-Honoré Ladouceur, domicilié à 98, rue Hemlock.

M. Ladouceur avait été agent du C.P.R., à Shawinigan, pendant plus de 35 ans. Il était à sa retraite depuis une dizaine d'années.

Il laisse dans le deuil son épouse (Albertine Maisonneuve); un fils, Maurice, de Montréal; une belle-fille, Mme Maurice Maisonneuve (Antoine Lafontaine); deux petits-fils, Robert et Michel; ses frères, Calixte et Joseph, de Joliette; Edouard, de Montréal; et Tréfié, de Shawinigan; une sœur, Mme veuve Wilfrid Laporte, de Joliette.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Rousseau et Frères, 70, rue des Cèdres, à Shawinigan. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 h., en l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de Shawinigan. Le convoi funéraire partira des salons funéraires à 8 h. 45.

Six Pères Blancs quitteront Québec pour l'Afrique lundi

Six Pères Blancs d'Afrique s'embarqueront à Québec, lundi, le 15 septembre, sur l'Atlantique. Deux d'entre eux sont des vétérans de la mission qui retournent pour la 3e fois. Le Père René Bissonnette (Les Cèdres) quitte le Canada en 1909. Il était supérieur de la mission de Bukalagi, Uganda, quand un flichiement de santé l'obligea de rentrer, l'an dernier. Le Père Réal Beaulieu (Rimouski) vit en Afrique depuis 1918; il était, l'an dernier, supérieur de la mission d'Irambo, à Mbeya (Tanganyika).

Deux jeunes missionnaires récemment ordonnés se joignent à eux: le Père Yves Méthot (Trois-Rivières), pour le Mwana; le Père Maurice Boissinot (Québec), pour Bukoba, chez Son Exc. Mgr Lantôt, P.B. Un 3e jeune, le Père Pierre Laframboise (2200 Chemin Ste-Catherine, Montréal), destiné à Son Exc. Mgr G. Bertrand, de Tamalé, ira d'abord suivre un cours à l'Université de St. Andrews, en Ecosse.

Un frère coadjuteur, le Fr. André (J.-Paul Besse, Mgr de St-Denis, au Nyassa-Nord, exercera ses connaissances techniques en construction, mécanique, menuiserie, etc.

Ce départ porte à 24 le nombre des Pères Blancs d'Afrique qui ont quitté le pays dans le dernier mois.

La vague de polio perd de sa force dans l'ouest du pays

Edmonton, 12 (P.C.) — L'épidémie de poliomyélite qui sévit dans l'ouest du pays semble perdre de sa force. Pour la deuxième journée consécutive, on ne signale aucun décès.

Le cinéma doit être marqué du sceau de la spiritualité, déclare Mgr Léger

Des "Cours de formation cinématographique", organisés par l'Institut Pie XI et Rex Film — Le cinéma et la présence de Dieu

"Comme tout ce qui intéresse l'homme, le cinéma doit être marqué du sceau de la spiritualité." C'est dans cette perspective, soulignée par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger au cours d'une conférence de presse à l'archevêché, hier, que seront donnés les "Cours de formation cinématographique" organisés conjointement par l'Institut Pie XI et Rex Film.

Ces cours, préparés par dix conférenciers de marque, se dérouleront de septembre à décembre, et prépareront la formation d'un Service de cinéma pour le diocèse de Montréal. On en trouvera plus bas le programme complet.

Dans son allocution, Mgr l'archevêché a présenté le cinéma comme un phénomène social qui intéresse tout le monde: spectateurs et producteurs. A ce titre, dit-il, le cinéma doit poser un problème spirituel. Comme tout ce qui intéresse l'homme, il doit porter le sceau de la spiritualité. Or, à l'heure actuelle, il faut bien constater que le cinéma peut induire à une fausse notion de la vie. Il grossit tout, il fait voir le réel dans un prisme qui dénature l'essence de la vie.

Pour le cinéma en général, Dieu n'existe pas. Si une réaction s'est produite dernièrement qui a produit des films plus spirituels, il n'existe tout de même pas une Présence divine au cinéma. Certes, l'Eglise n'en veut pas faire une Somme théologique. Elle reconnaît qu'il est un art, ayant pour but de récréer, d'occuper les moments libres, d'instruire. Seulement, vu que l'Eglise a été fondée pour rappeler aux hommes l'existence de Dieu, elle ne peut que désirer un cinéma plus spirituel, plus dégagé de la sensualité. Les films doivent attirer l'attention sur la présence de Dieu. Car, nous le savons de reste, là où il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus d'homme.

Il va sans dire, de plus, que l'Eglise a la liberté d'utiliser le cinéma pour une propagande discrète.

Le problème du cinéma, a poursuivi Mgr Léger, doit nous occuper.

Dix citoyens canadiens ont été condamnés à retourner au Canada

Ils ont comparu devant les tribunaux américains dans une affaire de fraude de passeports

Détroit, 12 (P.C.) — Dix citoyens canadiens, comparaisant devant les tribunaux américains, ont été condamnés à retourner au Canada, hier, par un jury d'accusation des Etats-Unis qui poursuivit une enquête dans une affaire de fraude de passeports.

Les dix accusés se sont avoués coupables et le juge fédéral, Thomas P. Thornton, les a condamnés à un an d'emprisonnement, respectivement, mais les a laissés en liberté sur parole à condition qu'ils retournent au Canada et qu'ils y restent. S'ils reviennent aux Etats-Unis d'ici la fin des cinq prochaines années, les autorités américaines leur feront alors purger leur peine.

Trois des dix inculpés ont été arrêtés à 7 h. 30, hier matin, comme ils traversaient de Windsor pour se rendre à leur travail, à Détroit. Les sept autres avaient été arrêtés antérieurement.

On a identifié les trois accusés arrêtés hier comme étant Maria Deslites, 27 ans, sa sœur Alicia, 24 ans, et Herbert W. Hadland, 30 ans, tous de Windsor, qui ont comparu devant un tribunal spécial d'enquête du service de naturalisation de l'immigration. On les a déclarés inadmissibles aux Etats-Unis.

Puis, on les a amenés devant le jury d'accusation qui les a accusés avec les sept autres personnes en cause.

Ce sept derniers accusés, selon les dossiers du tribunal, sont: Everett Eugene Glass, Glendon W. M. Baillie, 41 ans; Mlle Anita McCann, 21 ans; Mlle Helen S. Muldoon, 20 ans; Mlle Olga Bartolon, 22 ans; Mme Adèle V. Giroux, 31 ans, et Mlle Magdalena Engelmann, 19 ans.

Ils sont tous accusés d'avoir soumis de faux documents à une agence gouvernementale et d'avoir utilisé un visa obtenu frauduleusement.

Chauffeur d'autobus tenu criminellement responsable

Gérard Marcotte, conducteur d'autobus de 36 ans, de Shawinigan, a été tenu hier criminellement responsable de la mort d'un garçon de neuf ans et d'une femme dans une collision entre deux autobus, à Montréal, le 23 août.

Le garçon, Paul Voiselle, a été tué quand l'un des autobus a foncé sur un terrain de jeux où l'enfant était à s'amuser. Mme Rosa Cyr, âgée de 53 ans, qui voyageait dans l'autobus, est morte à l'hôpital le 23 août.

Cargo échoué près de l'île d'Orléans

Québec, 12 (P.C.) — Un cargo norvégien, le Marit, s'est échoué, tôt aujourd'hui, sur un banc de sable de l'île d'Orléans, et lorsque la marée s'est retirée, le navire de 6,000 tonneaux était presque à sec.

Un dirigeant d'une compagnie de remorqueurs a déclaré que le cargo, qui se dirigeait vers Montréal, s'est échoué à la marée haute vers minuit 30, à un demi-mille du quai du village de Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, environ 13 milles en aval de Québec.

Le Marit ne mouillait que dans environ un pied d'eau à la marée basse. Personne n'a été blessé.

Le remorqueur Josephine II se tient près du navire bien qu'il ne soit pas en danger de chavirer.

On attend la marée haute, alors les remorqueurs tenteront de libérer le cargo.

Deux congrès de crédiistes en Alberta

En vue des élections fédérales

Edmonton, 12 (P.C.) — Le parti crédiiste, espérant présenter un nombre suffisant de candidats aux prochaines élections fédérales générales pour former un gouvernement, a déjà convoqué deux congrès en Alberta.

Le premier aura lieu le 22 octobre à Edmonton, dans la circonscription de Jasper-Edson, organisée en 1949 par un libéral, M. J. W. Welbourn. Le deuxième se tiendra le 15 novembre, dans les circonscriptions amalgamées de Battle River et de Camrose, fondées en vertu de la loi de répartition électorale, adoptée aux Communes à la dernière session.

Un ouvrier de 35 ans, M. Wilfrid Paré, 3626 ouest, rue Notre-Dame, a été tué et ses deux compagnons de travail blessés par un lot de billes de bois qui s'est inopinément détaché d'une grue d'acier.

Un inspecteur des mines M. E. B. Wier, et les surveillants de la sécurité et du sous-sol de la Cie Hollinger font enquête.

M. Bastien laisse sa femme et deux filles.

Les cours d'eau rentrent dans leurs lits, dans la région montagneuse

Par contre, à Luling, sur la rivière San Marco, on signale de nouveaux dangers: un nombre indéterminé de personnes sont menacées

Boerne, Texas, 12 (P.A.) — Les cours d'eau rentrent dans leurs lits, aujourd'hui, dans cette région montagneuse du sud-ouest du Texas. Les rivières et les ruisseaux en crue ont causé la mort de cinq personnes; deux autres sont disparues et des centaines sont sans foyer après ces pluies qui ont interrompu la sécheresse.

En aval de la région montagneuse, par contre, à Luling sur la rivière San-Marco, on signale de nouveaux dangers. Le secrétaire de la sécurité publique a déclaré qu'un nombre indéterminé de personnes sont en danger. De l'équipement amphibie y a été dépêché.

Des averse torrentielles qui ont atteint jusqu'à 23 pouces en 24 heures ont gonflé des rivières et des ruisseaux qui étaient presque à sec, à cause de la sécheresse. Des tronçons de routes, des ponts de chemins de fer, ont été emportés, des trains et des autobus ont été enlissés, des bestiaux noyés, des terrains bas inondés, et les communications interrompues. Les citoyens se réfugièrent dans les greniers sur les toits ou sur les terrains élevés.

On ne possède aucune estimation officielle des dégâts. Les pluies profiteront aux terres de pacage mais surviennent trop tard pour sauver les récoltes de coton et de grains.

Des hélicoptères et des chaloupes ont évacué une centaine de voyageurs, emprisonnés à bord d'un train de la ligne Missouri-Kansas-Texas à Solms, au sud de New Braunfels. Les hélicoptères ont également rescapés des citoyens réfugiés sur leurs toits.

Au moins cinq villes, dans le sud-ouest et le centre méridional du Texas, ont été inondées par les eaux. Les communications interrompues empêchent de savoir s'il y a encore des villes menacées par les inondations.

San Saba, Fredericksburg, Blanco, Boerne, Seguin, Johnson City et Marble Falls ont été complètement ou presque complètement isolées par moment. Aujourd'hui, les sinistres retournent vers leurs foyers alors qu'à certains endroits les lieux couverts menacent encore de crever.

Une autre inondation de moindre importance s'est produite dans la région de Beville, à environ 150 milles au sud-est, près de la côte du Golfe du Mexique. Il est tombé 10 pouces de pluie dans cette région durant la nuit et les terrains bas ont été évacués.

Quatre morts et 5 blessés dans divers accidents hier à Montréal

Deux ouvriers tués au travail, 2 autres blessés — Deux enfants tués et 3 autres parmi les blessés — La brume d'hier responsable d'un de ces accidents — Deux autres morts et 3 blessés dans le nord du Québec et de l'Ontario

Quatre personnes, dont deux enfants, ont perdu hier la vie et cinq autres ont été blessées dans divers accidents survenus à Montréal et aux environs.

Robert Reeves, 3 ans, 79 est, rue de Castelnau, a été tué par un camion qui reculait dans une cour près de sa demeure. Il semble avoir quitté le domicile familial à l'insu de sa mère et s'être glissé à travers les barreaux d'une barrière cadenassée séparant la maison du passage de cour où était à ce moment en train de reculer un camion de livraison de la glace conduit par M. Consolato Foti, 6706, rue St-Laurent.

Micheline Fournier, 10 ans, 58 boulevard Clairmont, L'Abord-Plouffe, a subitement instantanément et son petit compagnon de 7 ans, Raymond Dubois, même adresse, a été blessé gravement, sur le boulevard Labelle, au retour de la messe, par un camion que conduisait Gaston Lussier, 17 ans, de St-Théodore de Chertsey. Le camion doublait un autobus au moment où les deux enfants passaient devant ce dernier véhicule. L'épave brume qui couvrait la région métropolitaine hier matin a empêché les uns et les autres de s'apercevoir à temps pour éviter l'accident.

Un ouvrier de 35 ans, M. Wilfrid Paré, 3626 ouest, rue Notre-Dame, a été tué et ses deux compagnons de travail blessés par un lot de billes de bois qui s'est inopinément détaché d'une grue d'acier.

Un inspecteur des mines M. E. B. Wier, et les surveillants de la sécurité et du sous-sol de la Cie Hollinger font enquête.

M. Bastien laisse sa femme et deux filles.

Le maire s'inquiète des projets d'amélioration du port de Montréal

Toronto, 12 (P.C.) — Le projet d'amélioration du port de Montréal, au coût de \$7,300,000, inquiète le maire de Toronto, M. Lamport.

Lorsque le St-Laurent sera aménagé, le transbordement des marchandises, à Montréal, sera une chose du passé, a déclaré M. Lamport, hier soir.

"Que les océaniques atteignent Toronto et les autres ports des Grands Lacs, voilà ce qui nous intéresse dans la canalisation du St-Laurent. Si nous ne devons pas obtenir cela, mieux vaudrait pas dépenser d'argent à cette fin."

M. Lamport a exprimé l'espoir qu'on entreprendra, à Toronto, des travaux semblables à ceux que M. Chevrier, ministre des transports, a annoncés, hier, pour Montréal.

Service pour Henri Bourassa chanté à Charlesbourg

Lundi matin, le 15 septembre, à 8 h., les Patriotes de Charlesbourg feront chanter un service solennel pour le repos de l'âme d'Henri Bourassa, décédé à Montréal le 31 août dernier.

Amis et patriotes de toute la région de Québec sont invités à se rendre à Charlesbourg pour faire une prière publique pour l'âme de ce grand Canadien disparu.

Institut Sténographique Perrault 1012 STENOGRAPHES OFFICIELS PERRAULT-DUPLOÏE

Institut Sténographique Perrault 3742, rue SAINT-DENIS, MONTREAL — Tél.: PL. 2660

Un hôtel somptueux au cœur des Laurentides HOTEL CHEZ MAURICE

"Un des précurseurs du Canada moderne vient de disparaître"

Ecrit le "Nouvelliste", des Trois-Rivières — Le calme hommage de la "Presse"

On trouvera plus bas une belle synthèse de "Nouvelliste" sur le caractère de M. Bourassa. Tout l'article du quotidien trilingue justifie admirablement son titre, et montre que "tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, doivent saluer en lui l'un des grands précurseurs du Canada moderne".

lentement la disparition des provinces? C'est le point de vue exprimé par l'hon. Maurice Duplessis dans ses grandes lettres autonymes.

L'un des derniers témoins des luttes politiques qui ont précédé la disparition de l'impérialisme britannique vient d'être enlevé à l'histoire. Avec le décès d'Henri Bourassa, le Canada français perd son homme politique le plus influent depuis Laurier. C'est l'un des personnages du vingtième siècle qui ont marqué tout un chapitre de l'histoire du Canada.

Autant les dernières années de la vie de M. Henri Bourassa, dont on a annoncé la mort subite en fin de semaine ont été calmes, autant celles qui les ont précédées et qui ont formé sa carrière publique pendant une quarantaine d'années ont été agitées, souvent tumultueuses.

HENRI BOURASSA

Petit-fils de Louis-Joseph Papineau, le tribun de 1837, Bourassa fut longtemps considéré, ainsi que son aïeul, comme un critique sévère, un démolisseur qui jouait un peu le rôle de trouble-fête au milieu de l'harmonie politique maintenue dans tout le pays par le prestige de Laurier.

La nature l'avait doué d'un talent d'orateur dont il se servit, avec les connaissances qu'il avait acquises par des études personnelles, pour faire rapidement son chemin dans le domaine des affaires nationales et même pour devenir chef d'un parti, le parti nationaliste, dont il entretenait le zèle par ses discours et par ses écrits.

De même que Papineau, par ses luttes, a préparé la venue du gouvernement responsable, instauré par le gouvernement Lafontaine-Baldwin sur l'Union et codifié par la Confédération canadienne, de même Bourassa fut le précurseur de la loi sur le statut de la langue.

Il faudra le recul du temps pour apprécier l'étendue et le caractère de l'influence exercée par M. Bourassa. Petit-fils du tribun populiste Louis-Joseph Papineau, dont le nom est resté attaché à la période des affaires canadiennes en 1837-38, député de Labelle aux Communes, il s'est identifié avec les mémorables discussions sur l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal au début du vingtième siècle.

Mais il désirait que le Canada s'affranchit de toute servitude à l'égard du gouvernement britannique. Le premier peut-être il avait compris que les Canadiens devaient demeurer sujets de la Couronne britannique sans que pour cela les ministres anglais eussent quoi que ce soit à dire dans la politique canadienne.

Il faudra le recul du temps pour apprécier l'étendue et le caractère de l'influence exercée par M. Bourassa. Petit-fils du tribun populiste Louis-Joseph Papineau, dont le nom est resté attaché à la période des affaires canadiennes en 1837-38, député de Labelle aux Communes, il s'est identifié avec les mémorables discussions sur l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal au début du vingtième siècle.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Après l'orage, il aura, comme son ancêtre, connu la paix au milieu des siens, sans cesser toutefois de suivre avec intérêt les événements de la politique nationale et internationale. Nous offrons notre sympathie aux membres de sa famille qui lui survivent.

Après l'orage, il aura, comme son ancêtre, connu la paix au milieu des siens, sans cesser toutefois de suivre avec intérêt les événements de la politique nationale et internationale. Nous offrons notre sympathie aux membres de sa famille qui lui survivent.

Invitation à la Semaine sociale de Saint-Jean

Ceux qui ont assisté en 1942 à la XIXème Semaine sociale du Canada, tenue à Saint-Jean, n'ont pas oublié l'hospitalité qu'ils ont reçue et avec quel soin une organisation parfaite veillait aux moindres détails.

C'est donc la maturité politique. Il manque toutefois un dispositif légal pour que nous apparaissons au monde entier comme un peuple parfaitement adulte. Et c'est le mécanisme au moyen duquel le Canada pourrait modifier lui-même sa constitution.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Les provinces ne survivront que si elles savent s'unir

par Charles PELLETIER

La province d'Ontario vient à son tour de signer avec Ottawa une entente fiscale pour une durée de cinq ans. En retour d'un subside variable, qui ne pourra être inférieur à \$101,800,000 et qui s'établira probablement à \$137,200,000 pour 1952-53, elle laissera le champ libre au fisc fédéral en ce qui concerne l'impôt sur les revenus des corporations et des particuliers.

La nouvelle, annoncée en fin de semaine, a causé dans le Québec un émoi compréhensible. Dans les luttes constitutionnelles qui se livrent depuis une quinzaine d'années autour des pouvoirs de taxation convoités par le gouvernement central, l'Ontario avait toujours défendu de concert avec nous le point de vue autonomiste.

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

La carte géographique officielle du Canada

Un autre cas où l'administration fédérale ignore le français

Le gouvernement fédéral, ou plus précisément le ministère des mines et relevés techniques, publie une nouvelle carte officielle du Canada. Comme la dernière édition de cette carte du pays tout entier remontait à 1928, la révision s'imposait de toute évidence. De nouvelles régions se sont ouvertes à la civilisation au cours du dernier quart de siècle et le mouvement d'industrialisation qui a pris une telle ampleur depuis la guerre a fait de simples villages ou de ports de pêche des villes considérables.

Notre confrère Dagneau termine son article en disant qu'il croit savoir que le sous-ministre des mines et relevés techniques, M. Marc Boyer, songe à former un comité technique qui se chargerait de la "tourde tâche" de préparer une carte française officielle du Canada.

Nous devons avouer que ces explications officielles — et techniques — ne nous impressionnent pas outre mesure. Nous en avons tant entendu de semblables touchant divers autres domaines de l'administration fédérale!

Nous aurions préféré une carte bilingue à deux séries de cartes parce que la carte officielle du Canada est sûrement destinée à circuler largement à l'étranger et qu'il est toujours bon de souligner le caractère bilingue de l'Etat canadien.

Même si la carte bilingue devait être rejetée, le ministère des mines et des relevés techniques ne peut invoquer aucune excuse pour publier la carte anglaise quand le travail de préparation de la carte française n'est même pas commencé.

Nous ne doutons pas de la bonne volonté du sous-ministre des mines et relevés techniques, M. Marc Boyer. Sans sa présence, il ne serait vraisemblablement même pas question d'une carte française. Nous sommes disposés à lui pardonner beaucoup de choses parce que nous le savons entouré de techniciens presque tous anglais et francophobes pour un bon nombre.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Cette carte géographique officielle du Canada est anglaise. Elle n'est pas bilingue comme elle aurait dû l'être si la chose avait été possible. Et la carte française reste à venir, même si l'on parle de nous la donner dans un avenir plus ou moins prochain.

Voilà un autre cas où l'administration fédérale ignore le français et viole le bilinguisme officiel. Ce n'est pas une violation nouvelle puisque de tout temps la plupart des cartes fédérales ont été exclusivement unilingues et anglaises. Ce n'est pas une raison pour que l'on tolère la perpétuation de cet état de choses.

Notre confrère Georges-Henri Dagneau, du "Droit", auquel nous empruntons cette information, fournit toute une série d'explications techniques qu'il a visiblement obtenues de source officielle. Il s'agit d'explications techniques dont les hauts fonctionnaires anglais d'Ottawa sont prodigieux lorsqu'ils n'osent pas combattre ouvertement le bilinguisme.

Certaines difficultés techniques, écrit entre autres choses notre confrère Dagneau, empêchent la publication simultanée de deux cartes, l'une en anglais et l'autre en français... Le problème, si nos renseignements sont exacts, vient de l'absence de toute carte géographique en français.

Par ailleurs, il est impossible de publier une carte où toutes les indications susceptibles de différer d'une langue à l'autre seraient doublées afin de respecter intégralement le bilinguisme. Cela créerait des difficultés techniques quasi insurmontables, dont l'une des principales résiderait dans un sérieux problème d'espace.

Pour la carte française, se posent de nombreux problèmes de traduction. Aucun précédent ne vient trancher le problème à leur sujet. Il faut donc les étudier l'un après l'autre et en arriver à une solution pratique.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

Il importe donc de censurer comme il le mérite le ministère des mines et des relevés techniques. Cela ne fera que fortifier la position de M. Boyer et lui permettra de mener à bien son initiative de préparer une carte officielle française du Canada.

BLOCS-NOTES

McCarthy et Eisenhower

Aux élections primaires américaines, Joseph R. McCarthy vient d'être choisi comme candidat républicain au siège sénatorial du Wisconsin. Il a pulvérisé son adversaire, Leon Schmitt, par un vote d'environ 10 à 3.

McCarthy est le spécialiste de la "chasse aux sorcières". Il a lancé des accusations de communisme ou de philocomunisme contre à peu près tout ce que la politique américaine compte de noms respectables — et aussi, par un heureux hasard, contre quel que espion ou quelques dupes de la Russie.

D'autres ont accompli le nettoyage efficace. Lui, il était l'aboyeur professionnel. Il a aboyé contre Dean Acheson; et le général Marshall lui-même a reçu un peu de sa bave. Il a donné son nom au MacCarthyisme, c'est-à-dire à une politique de délation, de soupçon, de peur et de calomnie systématiques.

Bien des Américains seront humiliés par le succès préliminaire de ce boucher politique. Mais son triomphe en dit long sur l'état d'esprit de l'Amérique moyen — ou du moins sur celui du républicain moyen.

Le général Eisenhower n'a pas appuyé la candidature du sénateur; mais il a déclaré que si l'homme était désigné par le vote populaire, il l'assumerait. On verra donc Eisenhower soutenir McCarthy. "Politics make strange bedfellows". Les servitudes de la grandeur politique sont telles qu'elles écoeurent.

L'entourage d'Eisenhower ne sera certes pas de tout repos. Son propre vice-président, un southern endurci, faisait dernière-

vement canadien, lequel est surépuisé, et pêche plutôt par l'exces inverse.

Sans doute, on ne doit pas abandonner la direction politique au technicien, quelle que soit sa valeur. Mais dans le monde complexe d'aujourd'hui, que peut le politicien non épaulé par des techniciens? Il donne une impression de chose vétuste et démodée, et les causes qu'il défend prennent l'air de préjugés. C'est ainsi que l'autonomie provinciale apparaît à beaucoup de braves gens, parce qu'elle fut trop souvent appuyée sur des clichés, non sur des arguments précis et actuels. Devant la voiture toute neuve d'Ottawa, elle est apparue comme une vieille barouche du siècle dernier.

Là-dessus, aucun groupe ne peut se substituer au gouvernement, parce qu'aucun ne peut mobiliser et rétribuer comme il faudrait un type de chercheurs.

M. Oshesime Gagnon, le trésorier provincial, vient de rallier publiquement au mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal, relativement aux sources de taxation fédérales-provinciales.

Il ne lui en aurait pas coûté \$200,000 par année!

Des économistes, des juristes, des sociologues auraient pu rejuvenir les vieilles solutions et en trouver de nouvelles.

Cela importait d'autant plus que la bataille est livrée contre le gou-

Pierre VIGEANT

L'ACTUALITÉ

Le pourquoi des douze sous

A une récente conférence de presse, un journaliste demandait à M. Duperron, président de la Commission des transports: En admettant que vous soyez justifiés de porter à dix sous le prix du passage en tramway, pourquoi ne pas vous en tenir là? pourquoi ce prix de douze sous qui a l'air d'une provocation, et qui exigera une désagréable manipulation de sous?

Quant à la fraude, le billet présente un grand avantage: c'est que le faux billet est vite repéré par les inspections quotidiennes. Y a-t-il des faux billets? Un commissaire affirme que la chose est fréquente, mais peu payante à cause de la rapidité de la détection.

de rééduquer le public. Mais comment, est-ce que cette majoration écosante pour les voyageurs n'assure pas au moins l'équilibre pour longtemps? Prévoyez-vous d'ultérieures augmentations?

La réponse a été abondante, complexe, nuancée. Elle révèle une variété insoupçonnée de petits problèmes derrière une telle décision, et aussi elle ouvre sur l'avenir du voyageur en tramway une perspective peu rassurante.

Un autre argument pour le double tarif: certaines personnes, comme les automobilistes par exemple, ne prennent que rarement le tramway; n'est-il pas normal de les faire payer un peu plus cher? Est-ce que cela compte? Oui, la différence re-présenterait une somme assez rondelette dans un budget présentement déficitaire.

Nous sommes à la merci de l'inflation, répond le président. Si le coût d'opération continue à monter, si par exemple les salaires augmentent encore au prochain contrat, une nouvelle augmentation des tarifs sera inévitable. Alors, les journalistes se rappellent une petite incidente du mémoire qu'on vient de leur donner: sans la municipalisation, c'est-à-dire si le réseau devait encore payer les taxes qu'il assumait au temps de la compagnie, le déficit serait de \$3 millions, et l'augmentation devrait être à quatre billets pour 45 sous au lieu de trois pour 30 sous.

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

Comme bien d'autres, il ne l'a pas fait, sans maugréer. "Le nouvel accord, a-t-il dit, est le meilleur que l'on puisse conclure à l'heure actuelle, mais nous sommes loin d'être convaincus que ce soit le meilleur arrangement que nous puissions préparer."

SANSOUCY

# A L'ENQUETE SUR LA MORALITE

(suite de la première page)

géré que la meilleure façon de procéder serait de produire le dossier entier de chaque maison de désordre et de chaque club. Les procureurs des requérants n'y voient aucun mal.

### Agents secrets

Me Drapeau demande ensuite à M. Langlois: —En plus des escouades spéciales, avez-vous des agents secrets qui faisaient des observations et vous rapportaient les faits? —M. Martineau a immédiatement formulé une objection. Il a dit que, dans une ville de la grandeur de Montréal, celui qui est chargé de maintenir l'ordre est obligé, assez souvent, d'obtenir des renseignements de source secrète. C'est pour cela que des fonds secrets sont mis à la disposition du chef de police. A moins que le bien public ne le réclame de manière urgente, il ne faut pas forcer le chef de police à dévoiler l'identité de ceux qui donnent ainsi des informations secrètes au chef de police.

Mes Plante et Drapeau répondent à l'unisson qu'ils n'avaient aucunement l'intention de demander à connaître l'identité des agents secrets du chef Langlois. Et Me Drapeau poursuit son interrogatoire. Le chef Langlois admet qu'il avait des agents secrets à son service. Agents qui, à début de son directorat, lui ont fourni, pendant deux semaines environ, des renseignements sur le vice commercialisé.

### Avis de décès

**BELANGER.** — A Montréal, le 9 septembre 1952, à l'âge de 76 ans, est décédé M. le chanoine Auguste Bélanger, curé de Buckingham, Québec, fils de feu Auguste Bélanger et de feu Philomène Beausoleil. La dépouille mortelle est exposée au presbytère de Buckingham. La translation des restes aura lieu vendredi, le 12 septembre à 3 heures, du presbytère à l'église paroissiale de Buckingham. Service samedi, le 13 septembre à 10 h. Et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARIGNAN.** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 11 septembre 1952, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Lucienne Carignan, garde-malade, fille de feu Alexandre Carignan et de feu Albine Saint-Amour. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant, le convoi funèbre partira des salons mortuaires de l'hôpital Hôtel-Dieu à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Saints-Anges de Lachine, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LADOUCEUR.** — A Shawinigan, le 11 septembre, est décédé M. J. Honoré Ladouceur, à l'âge de 96 ans et 5 mois, et demeurant à 98, rue Hemlock. Il laisse sa femme, née Maisonneuve (Albertine). Les funérailles auront lieu lundi, le 15 septembre, à 9 h., en l'église de Saint-Pierre. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Rousseau et Frères, 70, rue des Cèdres, Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière de Shawinigan.

### Jeu de cache-cache

Me Drapeau sourit tranquillement. Il enroule sur un doigt l'un des rubans de sa toge. Puis il dit: —J'ai l'impression que mes savants confrères voient très bien où nous voulons en venir... Ils savent avec précision le but de mes questions!

Les "savants confrères" font des

signes de protestation. Le juge dit: "Je vous avouerai que je suis moins perspicace qu'eux..." —Tout ce que nous voyons, dit Me Martineau, c'est que vous voulez donner plus de poids aux rapports rédigés par Me Plante. Le juge demande à Me Drapeau: —Est-il possible que vous deviez vous intentions? —Mes savants confrères les connaissent, répond Me Drapeau... ils ont bien préparé leur défense. —Vous êtes d'une parfaite bonne foi, réplique Me Martineau avec un sourire. Mais vos allégations sont totalement inexacts. Nous ne nous opposons que sur un point: celui de discuter sur les rapports des agents secrets.

### On saute à mars 1948

Me Drapeau exprime alors le désir de sauter par-dessus la première période de son directorat. Le juge demande à Me Drapeau: —En ajournant la question que vous posez au sujet des rapports des agents secrets, est-il nécessaire d'ajourner aussi toute la première période? —Oui, répond l'avocat. La chose serait préférable. —En somme, votre suggestion est de sauter par-dessus la première période, tout en accueillant l'objection de la défense? —Oui, tout en nous réservant le droit d'y revenir plus tard. Je suggère que l'on saute par-dessus la période comprise entre juillet 1947 et mars 1948.

Le juge demande alors aux avocats de M. Langlois: —Désirez-vous que votre client donne des explications sur la première période? —Non, il n'a rien à déclarer, répond Me Cohen. Nous n'avons pas d'objections à cette manoeuvre... sauf que nous ne la comprenons pas.

Et Me Martineau ajoute: —Nous n'avons aucune objection à ce que l'on discute du renvoi de Me Plante. En fait, nous croyons que cette question ne regarde pas le tribunal. Mais nous ne ferons aucune objection de fait, sinon de droit.

Mais Me Drapeau répond ceci: —Non. Quand nous sautons par-dessus la première période, celle-ci comprend la destitution de Me Plante. Nous commençons la deuxième période avec le moment où l'inspecteur Pleau prend charge de l'escouade de la moralité.

### Nomination de M. Pleau

M. Langlois, répondant aux questions du juge Caron et de Me Drapeau, déclare alors qu'en mars 1948, il a nommé l'inspecteur Pleau en charge de l'escouade de la moralité, le jour même où le lendemain du départ de Me Plante.

Le témoin dit qu'il avait l'autorité voulue pour nommer un nouveau chef à la moralité, mais qu'il lui fallait obtenir le consentement du Comité exécutif pour hausser le grade du titulaire.

M. Langlois déclare que c'est le 11 mars 1948 qu'il a suspendu Me Plante de ses fonctions d'assistant-directeur en charge de la moralité et que, dès le 15 mars suivant, il écrivait au Comité exécutif pour demander la ratification du titre d'assistant-directeur qu'il décernait à l'inspecteur Pleau.

### Question urgente

Me Drapeau interroge le témoin: —Vous avez demandé que M. Pleau devienne assistant-directeur deux ou trois jours seulement après la destitution de Me Plante? —Oui. —En entre-temps, fallait-il que le chef de la moralité possède le rang d'assistant-directeur? —Pas nécessairement. —Alors, quelle urgence y avait-il de faire nommer M. Pleau assistant-directeur? —Ca y est... Me Martineau pose une objection: —Quelle nécessité y a-t-il de poser une telle question, demandez-vous? La question n'est pas pertinente au sujet de l'enquête... Je ne vois aucunement son utilité... et je m'oppose.

—Etant donné, répond Me Drapeau, qu'il semble extraordinaire que l'on suspende un officier haut gradé et que l'on agisse avec une incroyable célérité pour en faire nommer un autre au même grade que lui, je me demande si le témoin n'a pas à formuler quelque explication... qui serait à son avantage... Et dans ce cas, qu'il la donne!

Me Martineau prend alors un ton paternel — et suffisant — pour dire à son "savant confrère": —Laissez-nous, je vous prie, cette partie de la tâche! Le juge tranche le débat en disant: —Je crois pertinents tous les faits relatifs à la destitution de Me Plante. Mais je ne crois pas utiles les questions relatives au grade de son remplaçant.

Les suggestions du chef Langlois Me Drapeau reprend l'interrogatoire. Il demande au témoin: —Quand l'inspecteur Pleau a pris charge de l'escouade, lui avez-vous fait des suggestions spécifiques sur le choix de ses collaborateurs? —Je crois que oui... Pleau n'avait pas d'expérience dans la moralité... Il m'avait demandé qui nommer pour remplacer le lieutenant X ou le sergent Y... Je lui ai nommé certains officiers.

—Voulez-vous dire en quoi ces suggestions ont consisté? —Me Drapeau ne peut pas continuer. Son "savant confrère", Me Martineau, soulève une autre objection... Il critique, cette fois, la manière dont la question a été posée! —"Il s'agit de savoir, dit le juge, si Pleau a procédé tout seul à la réorganisation de l'escouade — ou si Langlois a contribué à cette réorganisation". —Je pose les questions le plus généralement possible, explique Me Drapeau. Que le témoin donne donc les faits!

On procède donc de manière plus orthodoxe. C'est le juge qui questionne cette fois: —Y a-t-il eu réorganisation à l'escouade de la moralité? —Oui. —Par qui... par vous... par Pleau... ou par vous deux?

Me Drapeau a établi alors que le lieutenant Lemay avait servi dans l'escouade de la moralité de 1935 au 14 novembre 1945... "dans le beau temps où tout était ouvert", a dit le juge. Et le témoin en a convenu. —Plus tard, répondant aux questions de Me Drapeau, le chef Langlois a dit que de novembre 1948 à février 1950, il avait reçu une bonne quantité de plaintes venant d'individus particuliers et d'associations diverses — dénonçant le vice commercialisé.

Les critiques du "Devoir" A un moment donné, Me Drapeau a demandé si le témoin avait lu certaines critiques publiées dans les journaux au sujet de la moralité? (Il est toujours question de la période qui a suivi le renvoi de Me Plante). —Oui, répond le chef Langlois. C'étaient des critiques sur des maillons qui étaient censés être ouverts et que, après enquête, nous avons trouvés fermés.

—S'agissait-il d'articles isolés ou d'une série d'articles? —D'une série. —Où étaient-ils publiés? —Dans le Devoir. —Y avait-il aussi des critiques dans d'autres journaux? —Non, je ne le crois pas.

Réouverture des bookies Me Drapeau continue: —Avez-vous été mis au courant que les bookies recommencent à opérer? Avez-vous reçu des rapports dans ce sens de vos agents spéciaux? —En 1949, oui. Mais pas avant. L'avocat produit alors un article du Star publié le 21 septembre 1948 et intitulé: "Les bookies se préparent à ouvrir leurs portes". Le chef Langlois lit l'article, déclare en avoir pris connaissance dans le temps et rapporte que ses agents lui ont dit le contraire.

Encore des discussions Ceci pousse Me Martineau à demander, avec un scepticisme évident: —Comment les journalistes peuvent-ils savoir que les bookies vont ouvrir? —Comment? reprend Me Drapeau — mais, mon cher maître... vous êtes d'une naïveté... —Ah! pardon, réplique son collègue... la naïveté est bien la seule chose que je ne connais pas! —La discussion aurait pu s'éterniser si le juge Caron, commençant à perdre patience, n'avait pas dit: —A qui servent ces discussions?... Ne vaudrait-il pas mieux procéder au lieu de discuter? —On en convient et le débat reprend.

Identité de ceux qui demandent des permis Au début de la séance, le chef Langlois a été interrogé sur la manière dont les autorités municipales octroyaient des permis à ceux qui voulaient tenir un restaurant. —Ceux qui avaient l'intention d'ouvrir un tel établissement, a-t-il dit, devaient obtenir l'autorisation, notamment, du capitaine du district, de l'escouade de la moralité et de la police juvénile. Si aucun des services indiqués ne s'y opposait, le permis était accordé.

Le témoin dit que les autorités vérifiaient particulièrement l'endroit où tel restaurant devait être tenu. Me Drapeau veut savoir, de manière certaine, si les autorités mentionnées menaient aussi enquête sur le caractère de l'individu qui demandait un permis. Le chef ne peut répondre avec précision. Il promet de le faire à la prochaine séance, et il dira également si le bureau de l'identification judiciaire était saisi, avec les autres services, de cette demande de permis.

# Capture d'une bande qui raffinaît illégalement de l'or, à Val-d'Or

Val d'Or, 12 (P.C.) — John Oltéan, de Val d'Or, s'est vu accorder un ajournement d'un an sous l'accusation de possession illégale de minerai contenant de l'or. Le juge J.-A. Dion a ajourné la cause jusqu'au prochain terme des assises après avoir accepté des certificats de médecins qu'Oltéan est sous traitement dans un sanatorium de tuberculeux et que son état physique ne lui permet pas de subir son procès.

Pendant ce temps, Paul Plouffe, un aviateur de 37 ans, qui devait aussi comparaitre plus tard en septembre sous une autre accusation analogue, a également vu sa cause ajournée à un an. Oltéan devait être le principal témoin de la défense dans la cause de Plouffe.

C'est la collaboration de la Sûreté provinciale et de l'Association des mines du nord-ouest du Québec qui a amené la mise au jour de cette affaire et l'arrestation d'Oltéan, de Plouffe et de Roméo Laflamme, 35 ans, un commerçant de Val d'Or où il est propriétaire de deux restaurants.

M. Patterson a alors alerté l'agent spécial Ralph Hayes de l'Association des mines, et le détective Gérard Forget, de la Sûreté provinciale, et la famille du concierge, M. Maurice Davignon, alors en vacances aux Etats-Unis. C'est M. Patterson qui a éventé le premier l'affaire en entendant un bruit suspect dans la cave de l'immeuble. Il a forcé les trois comparses à en dégager malgré leur affirmation qu'ils venaient remplacer le concierge.

M. Patterson a alors alerté l'agent spécial Ralph Hayes de l'Association des mines, et le détective Gérard Forget, de la Sûreté provinciale, et la famille du concierge, M. Maurice Davignon, alors en vacances aux Etats-Unis. C'est M. Patterson qui a éventé le premier l'affaire en entendant un bruit suspect dans la cave de l'immeuble. Il a forcé les trois comparses à en dégager malgré leur affirmation qu'ils venaient remplacer le concierge.

La compagnie se réserve le droit d'accepter ou de refuser ceux de ses employés, actuellement frappés de condamnation, envoyés aux assises criminelles ou passibles de poursuites.

La compagnie est prête à signer un contrat valable pour un an, à compter du jour de sa signature. Ce contrat comportera une augmentation de \$0.12 l'heure.

La compagnie est disposée à percevoir, pour la durée du contrat, les cotisations syndicales de tout employé qui aura autorisée par écrit. L'employé pourra entre le 60e et le 30e jour précédant l'expiration du contrat, signifier par écrit, à la compagnie, qu'il désire cesser sa cotisation à compter de la date d'expiration du contrat.

Elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

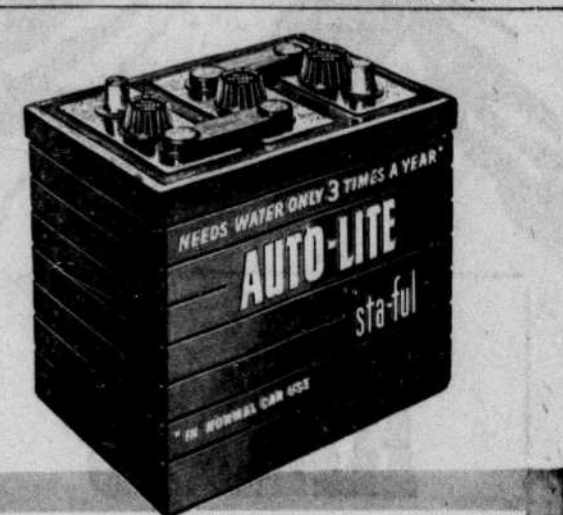
elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de

elles demeurent les mêmes, sauf pour un service (conversion), où la compagnie se réserve le droit de les modifier selon les besoins de



# BATTERIES "STA-FUL" AUTO-LITE

n'exigent de l'eau que 3 fois par année dans une auto employée normalement —durent plus longtemps

AUTO-LITE BATTERIES OF CANADA LIMITED TORONTO 4 ONTARIO

VOYEZ DÈS AUJOURD'HUI LE VENDEUR DE BATTERIES AUTO-LITE DE VOTRE VOISINAGE

**ACCESSOIRES ELECTRIQUES** (Strictement en gros) Une expérience de 50 années au service des "Le temple de la lumière" **BELAND** MARCHANDS ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUX INDUSTRIELS GR. 2465\* 7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal

le **WIZZ** rend la bière plus douce plus savoureuse! *Kingsbeer en est la preuve!* **Kingsbeer** *We Guarantee this Lager to be the Pivotal and Best that can be brewed.* **LA meilleure bière de riz jamais brassée**

Une invitation personnelle de la direction

**CLOVIS LAREAU** **JOS. LIBERIO** **RALPH LIBERIO**

Nous avons le plaisir de vous inviter à choisir votre complet et paletot d'automne. Le plus grand choix de fins worsteds et de gabardine importés vient de nous arriver dans une belle variété de riches couleurs d'automne.

**\$64.50** FAIT SUR MESURES

FACILITÉS DE PAIEMENTS AMICALEMENT ACCORDÉES

**CHAS LAFORCE & CIE LIMITÉE** 77 EST, RUE STE-CATHERINE BE. 1976 "Maison fondée en 1922"



# Plan de recrutement adopté par la Ligue Nationale

## Dans le but d'empêcher le monopole des recrues

Chicago, 12 (P.A.) — La Ligue Nationale de hockey a adopté hier un plan de recrutement révolutionnaire destiné à empêcher un club d'accaparer un nombre anormal de recrues.

Le plan de recrutement est le premier adopté par la ligue. Il a été inspiré par les plaintes de certains membres de la ligue à l'effet que certains clubs tenaient les recrues de talent prometteur à l'écart du marché des joueurs en surchargeant leur liste de réserve.

M. Clarence C. Campbell, de Toronto, président de la Ligue Nationale, a expliqué le nouveau système. Il prévoit que:

Les équipes de cinquième et sixième places dans le classement final de la ligue auront deux choix dans le premier recrutement, tandis que les équipes de quatrième, troisième, deuxième et première places obtiendront un joueur chacune. Au deuxième recrutement, chacun des six clubs obtiendra un joueur.

Les choix de recrutement devront être faits une semaine avant l'ouverture de la saison régulière. Cette année, chaque club devra soumettre ses choix avant le 2 octobre et le recrutement aura lieu à Détroit, probablement le 5 octobre, date où on présente la liste d'étoiles.

Chaque club de la ligue aura une liste de protection de 22 joueurs, 20 joueurs et deux gardiens de buts. Le prix de recrutement sera de \$10,000 et une recrue sera "gelée" pour un an. Un joueur pourra être vendu à la fin de l'année, mais le vendeur devra obtenir un droit de désistement au coût de \$7,500.

M. Campbell a dit qu'on a proposé de réduire la présente liste de réserve de 40 à 25 joueurs.

La ligue américaine de hockey sera priée d'adopter le plan de recrutement mis de l'avant par la L.N.H. Une conférence entre M. Campbell, M. Emery Jones, président de la ligue américaine, et son bureau des gouverneurs aura lieu

Buffalo lundi prochain pour discuter ce programme, a dit M. Campbell.

Le président de la ligue Nationale estime qu'environ 200 joueurs seront ainsi libérés si la proposition de réduire les listes de réserve est approuvée.

M. William J. Tobin, président des Eperriers de Chicago, a annoncé à la réunion que MM. Arthur M. Wirtz et James D. Norris avaient acquis les intérêts de sept actionnaires des Eperriers.

M. Wirtz a été élu président, M. Norris, vice-président, et M. Tobin, vice-président et gérant général du club.

Norris et Wirtz détenaient antérieurement des intérêts dans le club de hockey de l'Olympia de Détroit, où le club joue ses parties.

M. Tobin a dit qu'il conserve ses intérêts dans les Eperriers. La nouvelle organisation donne au club de Chicago la propriété du Stadium de Chicago, patinoire des Eperriers.

## André Corriveau à l'essai dès lundi avec le club Canadien

André Corriveau, qui s'est révéillé l'un des meilleurs compteurs de la Ligue Senior depuis trois ans, aura un essai avec les Canadiens. En effet, il se rapportera à Dick Irvin lundi, au Forum, alors que commencera l'entraînement des joueurs du Tricolore.

On ne sait pas si Corriveau fera le saut avec les Canadiens la saison prochaine, mais on peut s'attendre qu'il s'efforcera afin de convaincre Dick Irvin qu'il est de calibre pour la Ligue Nationale.

Depuis ses débuts dans le hockey organisé, Corriveau s'est fait valoir. On se souvient qu'il a déjà formé une dangereuse ligne d'attaque avec Georges Bougie et Jean-Paul Bisailon avec le Natio-

## Les Giants de New-York triomphent des Pirates

New-York, 12 (P.A.) — Les Giants de New-York se sont de nouveau rapprochés des meneurs de la ligue Nationale hier après-midi, en triomphant des Pirates de Pittsburgh 5 à 4, réduisant ainsi à 3 1/2 parties l'avance des Dodgers de Brooklyn, qui ont perdu 11 à 7 contre les Cubs de Chicago.

Dark et Lvars ont tous deux frappé un circuit mais ce fut sur une erreur du receveur Joe Garagiola que les Giants comptèrent le point victorieux.

A la 7e manche, les Giants en avant par 4 à 2, les Pirates remplirent les buts, avec un seul homme de relâche. Hoyt Wilhelm, le lanceur des Giants, vint remplacer Lanier. Il retira d'abord au bâton le fameux frappeur Bell, puis en fit autant avec le champion des circuits, Kiner.

Maglie fut le lanceur gagnant. Senerchia compta le dernier point des Pirates sur un circuit.

Pittsburgh . . . 010100110 — 4 9 1  
New-York . . . 11002010x — 5 8 0  
Pollett et Garagiola; Maglie, Lanier, Wilhelm et Yvars.

## Jim Hughes passe aux Dodgers

Brooklyn, 12 (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier l'achat du lanceur droitier James Hughes, âgé de 28 ans, de leur club-ferme de Montréal. Hughes, dont le dossier affiche neuf victoires et sept défaites pour les Royals devant se rapporter au club new-yorkais aujourd'hui.

Des rumeurs veulent aussi que le troisième but des Royals, Don Hoak, passe aux Dodgers ces jours-ci. Hoak prendrait le chemin de Brooklyn à la fin de la série Montréal-Toronto et le joueur d'intérieur Wilson, actuellement avec le Saint-Paul, serait envoyé aux Royals si le Saint-Paul est éliminé par le Milwaukee et si les Royals passent en finale.

Ainsi, les Royals perdraient deux étoiles. Déjà, Walter Alston a décidé que Roebuck lancerait contre Vic Lombardi ce soir, à Toronto. M. Guy Moreau, gérant général des Royals, a déclaré hier soir, en annonçant le départ de Hughes, que "ce départ ne devrait pas trop affecter les Royals, car Alston compte encore sur John Podres et Art Fabbro comme lanceurs de relève."

## Jim Hughes passe aux Dodgers

Brooklyn, 12 (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier l'achat du lanceur droitier James Hughes, âgé de 28 ans, de leur club-ferme de Montréal. Hughes, dont le dossier affiche neuf victoires et sept défaites pour les Royals devant se rapporter au club new-yorkais aujourd'hui.

Des rumeurs veulent aussi que le troisième but des Royals, Don Hoak, passe aux Dodgers ces jours-ci. Hoak prendrait le chemin de Brooklyn à la fin de la série Montréal-Toronto et le joueur d'intérieur Wilson, actuellement avec le Saint-Paul, serait envoyé aux Royals si le Saint-Paul est éliminé par le Milwaukee et si les Royals passent en finale.

Ainsi, les Royals perdraient deux étoiles. Déjà, Walter Alston a décidé que Roebuck lancerait contre Vic Lombardi ce soir, à Toronto. M. Guy Moreau, gérant général des Royals, a déclaré hier soir, en annonçant le départ de Hughes, que "ce départ ne devrait pas trop affecter les Royals, car Alston compte encore sur John Podres et Art Fabbro comme lanceurs de relève."

## Programme double au parc Vaillant

Dimanche, à 1 h. 30 de l'après-midi, dans un programme double qui saura sûrement plaire à tous les amateurs de balle molle, le club féminin Chic-N-Coop rencontrera les "Bouffons" de l'Ouest.

A cette occasion, la première balle sera lancée par une haute personnalité de St-Henri, et sera reçue par le conseiller municipal Brunod Lépine; le frappeur sera M. Victor Hill, propriétaire du restaurant Chic-N-Coop.

Dans la deuxième partie du programme, le puissant Indian Room, qui n'a connu qu'une série de victoires dernièrement, recevra le club de la Police.

Cette partie devrait être des plus intéressantes, car elle mettra aux prises deux clubs de toute première force.

## Harry Lumley échangé contre quatre joueurs des Maple Leafs

Chicago, 12 (P.A.) — Les Black Hawks de Chicago, de la Ligue Nationale de hockey, ont annoncé hier qu'ils ont échangé leur gardien de buts, Harry Lumley, contre quatre joueurs des Maple Leafs de Toronto.

En dernière place du classement l'an dernier, les Black Hawks ont obtenu le gardien de buts Al Rolins, le joueur de défense Gus Mortson, le joueur de centre Cal Gardner et l'ailier droit Roy Hanigan.

M. William J. Tobin, président du club de Chicago, déclare que cet échange s'est déroulé à la suite de pourparlers avec Connie Smythe.

## Trois victoires consécutives pour Rochester

Rochester, N.Y., 12 (P.A.) — Les Red Wings de Rochester ont affilé une cuisante défaite aux Chefs de Syracuse hier soir, par le compte de 8 à 2 pour prendre une avance de trois à zéro dans la série semi-finale de 4 de 7 pour le trophée des Gouverneurs de la ligue Internationale.

Syracuse . . . 100000001 — 2 8 1  
Rochester . . . 01151000x — 8 11 1  
Landeck, Lovenguth et Drescher; Fasholz et Bucha.

## Lortie conserve son championnat

Paul Lortie a conservé son championnat mondial hier soir au stade Exchange alors qu'il a défait Lou Klein. Lortie a pris la seule chute de la rencontre au bout de 34.10 minutes. La rencontre fut ensuite arrêtée par la loi du "coupure feu" dans le deuxième engagement.

Ted Evans a également conservé son championnat du Canada contre Harry Madison alors que le match a été déclaré "no contest" dans le troisième engagement. Les deux lutteurs furent disqualifiés.

Dans un combat par équipes, Maurice Robert et Léo Lemay ont défait Fred Carone et Yvon Racicot, tandis que Paul Gaudette a annulé avec Ray Lortie.

## André Corriveau à l'essai dès lundi avec le club Canadien

André Corriveau, qui s'est révéillé l'un des meilleurs compteurs de la Ligue Senior depuis trois ans, aura un essai avec les Canadiens. En effet, il se rapportera à Dick Irvin lundi, au Forum, alors que commencera l'entraînement des joueurs du Tricolore.

### Le classement des équipes

Ligue des Laurentides				
Joliette et Lachute gagnent				
Dans les éliminatoires de la ligue senior des Laurentides hier soir le Joliette a défait le Montréal-Est 2 à 1 pour égaliser les chances de la série semi-finale de 5 de 9. Un circuit de Bill Clavinisky a assuré la victoire au Joliette dans la 10e manche. Halpen a été le lanceur gagnant et Latour le perdant. J. Mullins a obtenu deux coups sûrs pour le Joliette. La prochaine joute de cette série aura lieu à Montréal-Est samedi après-midi.				
Ligue Nationale				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
Brooklyn	88	51	.633	2 1/2
New-York	84	54	.606	8
St-Louis	80	59	.576	8
Philadelphie	78	63	.547	12
Chicago	69	73	.486	20 1/2
Cincinnati	62	77	.446	25
Boston	60	78	.435	27 1/2
Pittsburgh	59	102	.375	30 1/2
Ligue Américaine				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
New-York	81	37	.686	15
Cleveland	83	56	.599	16
Chicago	74	66	.529	9
Boston	72	67	.518	10 1/2
Philadelphia	71	70	.504	12 1/2
St-Louis	57	83	.407	24 1/2
Détroit	48	91	.345	34 1/2

### Le classement des équipes

Ligue Provinciale				
St-Hyacinthe élimine le club St-Jean; Québec et T.-R. sur un pied d'égalité				
Les Athlétiques de St-Hyacinthe ont exécuté 2 à 1 pour égaliser les quatre points dans la neuvième manche pour venir de l'arrière et vaincre le Canadien de St-Jean par 5 à 4 dans la septième et décisive joute de 7 des éliminatoires de la ligue Provinciale.				
Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Pour le St-Jean, Cayavec a brillé avec deux coups de circuit. Paszek en a réussi un et Bush a obtenu trois coups sûrs. Carpentier et Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Hyacinthe. Plus de 4.000 personnes ont assisté à la joute.				
St-Jean . . . 100101100 — 4 9 1				
St-Hyacinthe 000000104 — 5 6 0				
Taylor, Leswright 9 et Uribe; Carpentier, Wotychowicz 9 et Sosh.				
***				
Québec a égalisé ses chances avec le club Trois-Rivières, hier soir, par une victoire au compte de 5 à 4. La série semi-finale de quatre de sept est maintenant égale à 3-3.				
Québec . . . 100010120 — 5 13 0				
Tr-Rivières 000000013 — 4 12 0				
Babydlo, Lague 9 et McCardell; Wingo et Trabous.				

### Le classement des équipes

Ligue des Laurentides				
Joliette et Lachute gagnent				
Dans les éliminatoires de la ligue senior des Laurentides hier soir le Joliette a défait le Montréal-Est 2 à 1 pour égaliser les chances de la série semi-finale de 5 de 9. Un circuit de Bill Clavinisky a assuré la victoire au Joliette dans la 10e manche. Halpen a été le lanceur gagnant et Latour le perdant. J. Mullins a obtenu deux coups sûrs pour le Joliette. La prochaine joute de cette série aura lieu à Montréal-Est samedi après-midi.				
Ligue Nationale				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
Brooklyn	88	51	.633	2 1/2
New-York	84	54	.606	8
St-Louis	80	59	.576	8
Philadelphie	78	63	.547	12
Chicago	69	73	.486	20 1/2
Cincinnati	62	77	.446	25
Boston	60	78	.435	27 1/2
Pittsburgh	59	102	.375	30 1/2
Ligue Américaine				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
New-York	81	37	.686	15
Cleveland	83	56	.599	16
Chicago	74	66	.529	9
Boston	72	67	.518	10 1/2
Philadelphia	71	70	.504	12 1/2
St-Louis	57	83	.407	24 1/2
Détroit	48	91	.345	34 1/2

### Le classement des équipes

Ligue Provinciale				
St-Hyacinthe élimine le club St-Jean; Québec et T.-R. sur un pied d'égalité				
Les Athlétiques de St-Hyacinthe ont exécuté 2 à 1 pour égaliser les quatre points dans la neuvième manche pour venir de l'arrière et vaincre le Canadien de St-Jean par 5 à 4 dans la septième et décisive joute de 7 des éliminatoires de la ligue Provinciale.				
Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Pour le St-Jean, Cayavec a brillé avec deux coups de circuit. Paszek en a réussi un et Bush a obtenu trois coups sûrs. Carpentier et Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Hyacinthe. Plus de 4.000 personnes ont assisté à la joute.				
St-Jean . . . 100101100 — 4 9 1				
St-Hyacinthe 000000104 — 5 6 0				
Taylor, Leswright 9 et Uribe; Carpentier, Wotychowicz 9 et Sosh.				
***				
Québec a égalisé ses chances avec le club Trois-Rivières, hier soir, par une victoire au compte de 5 à 4. La série semi-finale de quatre de sept est maintenant égale à 3-3.				
Québec . . . 100010120 — 5 13 0				
Tr-Rivières 000000013 — 4 12 0				
Babydlo, Lague 9 et McCardell; Wingo et Trabous.				

### Le classement des équipes

Ligue des Laurentides				
Joliette et Lachute gagnent				
Dans les éliminatoires de la ligue senior des Laurentides hier soir le Joliette a défait le Montréal-Est 2 à 1 pour égaliser les chances de la série semi-finale de 5 de 9. Un circuit de Bill Clavinisky a assuré la victoire au Joliette dans la 10e manche. Halpen a été le lanceur gagnant et Latour le perdant. J. Mullins a obtenu deux coups sûrs pour le Joliette. La prochaine joute de cette série aura lieu à Montréal-Est samedi après-midi.				
Ligue Nationale				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
Brooklyn	88	51	.633	2 1/2
New-York	84	54	.606	8
St-Louis	80	59	.576	8
Philadelphie	78	63	.547	12
Chicago	69	73	.486	20 1/2
Cincinnati	62	77	.446	25
Boston	60	78	.435	27 1/2
Pittsburgh	59	102	.375	30 1/2
Ligue Américaine				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
New-York	81	37	.686	15
Cleveland	83	56	.599	16
Chicago	74	66	.529	9
Boston	72	67	.518	10 1/2
Philadelphia	71	70	.504	12 1/2
St-Louis	57	83	.407	24 1/2
Détroit	48	91	.345	34 1/2

### Le classement des équipes

Ligue Provinciale				
St-Hyacinthe élimine le club St-Jean; Québec et T.-R. sur un pied d'égalité				
Les Athlétiques de St-Hyacinthe ont exécuté 2 à 1 pour égaliser les quatre points dans la neuvième manche pour venir de l'arrière et vaincre le Canadien de St-Jean par 5 à 4 dans la septième et décisive joute de 7 des éliminatoires de la ligue Provinciale.				
Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Pour le St-Jean, Cayavec a brillé avec deux coups de circuit. Paszek en a réussi un et Bush a obtenu trois coups sûrs. Carpentier et Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Hyacinthe. Plus de 4.000 personnes ont assisté à la joute.				
St-Jean . . . 100101100 — 4 9 1				
St-Hyacinthe 000000104 — 5 6 0				
Taylor, Leswright 9 et Uribe; Carpentier, Wotychowicz 9 et Sosh.				
***				
Québec a égalisé ses chances avec le club Trois-Rivières, hier soir, par une victoire au compte de 5 à 4. La série semi-finale de quatre de sept est maintenant égale à 3-3.				
Québec . . . 100010120 — 5 13 0				
Tr-Rivières 000000013 — 4 12 0				
Babydlo, Lague 9 et McCardell; Wingo et Trabous.				

### Le classement des équipes

Ligue des Laurentides				
Joliette et Lachute gagnent				
Dans les éliminatoires de la ligue senior des Laurentides hier soir le Joliette a défait le Montréal-Est 2 à 1 pour égaliser les chances de la série semi-finale de 5 de 9. Un circuit de Bill Clavinisky a assuré la victoire au Joliette dans la 10e manche. Halpen a été le lanceur gagnant et Latour le perdant. J. Mullins a obtenu deux coups sûrs pour le Joliette. La prochaine joute de cette série aura lieu à Montréal-Est samedi après-midi.				
Ligue Nationale				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
Brooklyn	88	51	.633	2 1/2
New-York	84	54	.606	8
St-Louis	80	59	.576	8
Philadelphie	78	63	.547	12
Chicago	69	73	.486	20 1/2
Cincinnati	62	77	.446	25
Boston	60	78	.435	27 1/2
Pittsburgh	59	102	.375	30 1/2
Ligue Américaine				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
New-York	81	37	.686	15
Cleveland	83	56	.599	16
Chicago	74	66	.529	9
Boston	72	67	.518	10 1/2
Philadelphia	71	70	.504	12 1/2
St-Louis	57	83	.407	24 1/2
Détroit	48	91	.345	34 1/2

### Le classement des équipes

Ligue Provinciale				
St-Hyacinthe élimine le club St-Jean; Québec et T.-R. sur un pied d'égalité				
Les Athlétiques de St-Hyacinthe ont exécuté 2 à 1 pour égaliser les quatre points dans la neuvième manche pour venir de l'arrière et vaincre le Canadien de St-Jean par 5 à 4 dans la septième et décisive joute de 7 des éliminatoires de la ligue Provinciale.				
Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Pour le St-Jean, Cayavec a brillé avec deux coups de circuit. Paszek en a réussi un et Bush a obtenu trois coups sûrs. Carpentier et Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Hyacinthe. Plus de 4.000 personnes ont assisté à la joute.				
St-Jean . . . 100101100 — 4 9 1				
St-Hyacinthe 000000104 — 5 6 0				
Taylor, Leswright 9 et Uribe; Carpentier, Wotychowicz 9 et Sosh.				
***				
Québec a égalisé ses chances avec le club Trois-Rivières, hier soir, par une victoire au compte de 5 à 4. La série semi-finale de quatre de sept est maintenant égale à 3-3.				
Québec . . . 100010120 — 5 13 0				
Tr-Rivières 000000013 — 4 12 0				
Babydlo, Lague 9 et McCardell; Wingo et Trabous.				

### Le classement des équipes

Ligue des Laurentides				
Joliette et Lachute gagnent				
Dans les éliminatoires de la ligue senior des Laurentides hier soir le Joliette a défait le Montréal-Est 2 à 1 pour égaliser les chances de la série semi-finale de 5 de 9. Un circuit de Bill Clavinisky a assuré la victoire au Joliette dans la 10e manche. Halpen a été le lanceur gagnant et Latour le perdant. J. Mullins a obtenu deux coups sûrs pour le Joliette. La prochaine joute de cette série aura lieu à Montréal-Est samedi après-midi.				
Ligue Nationale				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
Brooklyn	88	51	.633	2 1/2
New-York	84	54	.606	8
St-Louis	80	59	.576	8
Philadelphie	78	63	.547	12
Chicago	69	73	.486	20 1/2
Cincinnati	62	77	.446	25
Boston	60	78	.435	27 1/2
Pittsburgh	59	102	.375	30 1/2
Ligue Américaine				
Club	G.	P.	Pct	Diff.
New-York	81	37	.686	15
Cleveland	83	56	.599	16
Chicago	74	66	.529	9
Boston	72	67	.518	10 1/2
Philadelphia	71	70	.504	12 1/2
St-Louis	57	83	.407	24 1/2
Détroit	48	91	.345	34 1/2

### Le classement des équipes

Ligue Provinciale				
St-Hyacinthe élimine le club St-Jean; Québec et T.-R. sur un pied d'égalité				
Les Athlétiques de St-Hyacinthe ont exécuté 2 à 1 pour égaliser les quatre points dans la neuvième manche pour venir de l'arrière et vaincre le Canadien de St-Jean par 5 à 4 dans la septième et décisive joute de 7 des éliminatoires de la ligue Provinciale.				
Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Pour le St-Jean, Cayavec a brillé avec deux coups de circuit. Paszek en a réussi un et Bush a obtenu trois coups sûrs. Carpentier et Taylor a été élu meilleur joueur de la ligue dans la neuvième manche.				
Hyacinthe. Plus de 4.000 personnes ont assisté à la joute.				
St-Jean . . . 100101100 — 4 9 1				
St-Hyacinthe 000000104 — 5 6 0				
Taylor, Leswright 9 et Uribe; Carpentier, Wotychowicz 9 et Sosh.				
***				
Québec a égalisé ses chances avec le club Trois-Rivières, hier soir, par une victoire au compte de 5 à 4. La série semi-finale de quatre de sept est maintenant égale à 3-3.				
Qué				

# LA VIE SPORTIVE

DANS LA LIGUE AMERICAINE

## Les Indiens de Cleveland ne sont plus qu'à une demi-partie des meneurs

Ils ont blanchi les Athlétiques de Philadelphie au compte de 1 à 0 hier après-midi — Sénateurs 4, White Sox 1 — Deux circuits de Walt Drogo et un simple de Jim Delsing donnent la victoire aux Tigers

Cleveland, 12 (P.A.) — Les Indiens de Cleveland se sont rapprochés à une 1/2 partie des meneurs de la Ligue Américaine de baseball, les Yankees de New York, hier après-midi, lorsqu'ils ont blanchi les Athlétiques de Philadelphie 1 à 0. Le seul point de la partie fut compté par Bobby Avila, à la 4e manche, lorsqu'il frappa un circuit.

Mike Garcia n'accorda que deux coups sûrs pour remporter sa 20e victoire de la saison. Tous deux furent gagnés par Ferris Fain, le meilleur frappeur de l'Amérique. C'était le 3e blanchissage consécutif de Garcia.

C'est la 8e victoire d'affilée des Indiens, leur plus longue série de la saison, insurpassée dans ce circuit.

Deux des cinq coups sûrs des Indiens ont été frappés par Luke Easter, qui n'a pas manqué d'envoyer la balle en jeu sûr dans les 14 dernières parties.

**Sénateurs 4 — White Sox 1**  
Chicago, 12 (P.A.) — Un doublet de Jackie Jensen et un troisième de Jim Busby ont assuré une victoire de 4 à 1 aux Sénateurs de Washington, hier après-midi, contre les White Sox de Chicago, dans la Ligue Américaine de baseball.

La série de trois points, à la 6e manche, mit fin au duel de lanceurs entre Masterson des Sénateurs, et Joe Dobson, des Sox, qui n'ont accordé que quatre coups sûrs chacun. Masterson a maintenant dix victoires, contre sept défaites.

Washington . . . 00103000—4 4 1  
Chicago . . . 01000000—1 4 1

Masterson et Grasso; Dobson, Stobbs et Lollar, Johnson.

**Tigers de Détroit victorieux**

Détroit, 12 (P.A.) — Deux circuits de Walt Drogo et un simple de frappeur de relève Jim Delsing, à la 8e manche, pour faire compter le point gagnant, ont illustré la victoire des Tigers de Détroit sur les Red Sox de Boston, au compte de 5 à 4, hier, dans la Ligue Américaine de baseball.

Les Tigers ont frappé 12 coups sûrs pour infliger aux Red Sox leur 10e défaite consécutive.

Le lanceur de relève Dave Madison, des Tigers, a affronté un seul frappeur à la 8e manche, Ted Lepcio, qu'il retira au bâton, assurant la victoire de son club.

Boston . . . 00100030—4 8 3  
Détroit . . . 00200102x—5 12 3

McDermott, Benton et Wilber; Trucks, Madison et Batts.

### Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 320 862  
DAME ALICE LEGRIS, ménagère, épouse commune en biens d'Évariste Presseau, contracteur, de Ste-Rose, Co. Laval, district de Montréal.

DEMANDERESSE — vs —  
ÉVARISTE PRESSEAU, contracteur, de Ste-Rose, Co. Laval, district de Montréal.

DEFENDEUR — vs —  
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 4 septembre 1952.

D. I. FRANCESCO, Procureur de la demanderesse

CANADA, Province de Québec, District de Montréal.

Cour supérieure No 319 844  
LEOPOLD DALLAIRE, garagiste, de la Pointe-aux-Trembles, dans le district de Montréal, et IRMA ROBILARD, épouse commune en biens dudit LEOPOLD DALLAIRE, et dûment autorisée par ce dernier à ester en justice.

DEMANDEURS, — vs —  
ARTHUR ROY COLOSINO, des mêmes lieux.

DEFENDEUR, — et —  
YOLANDE DALLAIRE, épouse commune en biens dudit Arthur Roy Colosino, et le PROCUREUR GENERAL de la province de Québec, ex-qualité.

Mis-en-cause. A V I S

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, le 11 septembre 1952.  
Cartier, Barcelo & Rivard, Procureurs des demandeurs.

Province de Québec, District de Montréal.

Cour supérieure No 319 218  
IDA BROCHU, Demanderesse — vs —  
ATHANASE COLLIN, Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée entre les parties dudit IDA BROCHU, le 9 septembre 1952.

Montréal, le 9 septembre 1952.  
Roland LANGLOIS, Procureur de la demanderesse.

### Le centenaire de Laval

## L'Université Laval décernera de nombreux doctorats honorifiques

Des personnalités du monde entier seront honorées par l'université québécoise — Liste des décorés

Québec, 12. — Le lieutenant-gouverneur de la nouvelle province canadienne de Terre-Neuve ainsi que plusieurs des plus grands noms de la culture et de la science dans le monde voient avec les noms d'illustres chefs d'Etat, d'éminents prélats, de grands diplomates dans l'historique palmarès d'honneur du Centenaire de l'Université Laval.

Le recteur, Mgr Ferdinand Vandry, vient de révéler les quelque soixante noms consignés dans ce palmarès, le plus imposant de toute l'histoire séculaire de la première université française en Amérique. La remise de ces doctorats d'honneur se fera au cours de l'une des plus brillantes cérémonies de la dernière journée des fêtes principales du centenaire, soit celle du lundi 22 septembre.

En communiquant les noms des futurs docteurs, Mgr Vandry a rappelé que c'est le gouverneur général du Canada qui recevra à cette occasion la plus haute distinction universitaire québécoise, le doctorat honoris causa de l'Université Laval. Voici le palmarès d'honneur du Centenaire de Laval comprenant:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Terre-Neuve, sir L. C. Outerbridge, qui recevra un doctorat en droit honoris causa;

Des ministres fédéraux: le très hon. C. D. Howe, ministre du commerce et de la production de la défense, un doctorat d'honneur en sciences;

l'hon. Paul Martin, ministre de la santé et du bien-être, un doctorat en droit;

Des ambassadeurs: le très honorable Francis M. Forde, haut commissaire d'Australie au Canada et doyen du corps diplomatique à Ottawa, recevra un doctorat en droit;

Son Excellence M. Victor Doré, ambassadeur du Canada en Suisse et en Autriche, et ancien surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, recevra un doctorat en sciences sociales;

Son Excellence M. Sean Murphy, ambassadeur d'Irlande au Canada, recevra un doctorat en droit;

Le sénateur Jacob Nicol, gouverneur et bienfaiteur de l'Université Laval, sera fait docteur d'honneur en droit;

L'honorable Jean-Paul Sauvé, ministre de la jeunesse et du bien-être social de la province, recevra un doctorat en droit;

Des chanceliers d'universités: L'hon. juge O. S. Tyndale, juge en chef adjoint de la Cour supérieure et ancien chancelier de l'Université McGill, recevra un doctorat en droit;

Son Excellence Mgr Francesco Barbado Viejo, évêque de Salamanque, chancelier de l'Université Pontificale de Salamanque, en Espagne, recevra un doctorat en sciences sociales;

Des recteurs et présidents d'universités: S. Exc. Mgr Emile Blanchet, évêque de Lero, recteur de l'Institut catholique de Paris, un doctorat en lettres;

S. Exc. Mgr Patrick McCormick, évêque d'Atena, recteur de l'Université catholique de Washington, un doctorat en sciences sociales;

S. Exc. Mgr Paulo di Tarso Campos, évêque de Campinas, recteur de l'Université pontificale de Sao Paulo, Brésil, un doctorat en droit canonique;

Sir Hector Hetherington, principal de l'Université de Glasgow, Ecosse, un doctorat en lettres;

T. R. Père Francesco Ceuppens, O.P., recteur de l'Angelicum, à Rome, un doctorat en théologie;

Dr R. C. Wallace, ancien principal de l'Université Queen's, Kingston, Ont., un doctorat en sciences;

M. André Steiner, président de l'Université d'Alberta, Edmonton, Alta., un doctorat en sciences économiques;

M. Louis Chardonnet, recteur de l'Université catholique de Fribourg, en Suisse, un doctorat en sciences;

M. Harold W. Dods, président de l'Université de Princeton, N.J., un doctorat en sciences sociales;

Dr Norman A. M. Mackenzie, président de l'Université de la Colombie canadienne, Vancouver, un doctorat en sciences sociales;

Mgr P. J. Nicholson, président de l'Université St-François-Xavier, Antigonish, N.E., un doctorat en sciences;

R. P. L. J. Bondy, C.S.B., ancien recteur de St. Michael's College, à Toronto, collègue qui célèbre son centenaire également cette année, recevra un doctorat en lettres;

Savants et écrivains: M. Etienne Gilson, membre de l'Académie française, directeur de l'Institut médiéval de Toronto et représentant de l'Académie française aux fêtes du Centenaire, recevra un doctorat en lettres;

Dr Robert Courrier, professeur du Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, recevra un doctorat en médecine;

M. Raoul Blanchard, géographe de l'Université de Grenoble en France et professeur invité à Laval, un doctorat en lettres;

R. Père Charles Boyer, S.J., doyen de la Faculté de théologie à l'Université Grégorienne, à Rome, un doctorat en philosophie;

M. Henri Marrou, professeur à la Faculté des lettres de la Sorbonne, à Paris, et président de l'Institut scientifique franco-canadien, section française, recevra un doctorat en lettres;

le professeur Georges-A. Boutry, physicien français, professeur au Conservatoire des arts et métiers de Paris, un doctorat en sciences;

M. Jean Piveteau, professeur à la Sorbonne, conservateur du Mu-

sée de paléontologie de l'Ecole supérieure des mines de Paris, un doctorat en sciences;

Sir Robert Watson-Watt, éminent savant anglais et inventeur du radar, qui a joué un rôle si important durant la dernière guerre, recevra un doctorat en sciences;

M. Léon Van der Essen, historien, secrétaire général de l'Université catholique de Louvain, en Belgique, un doctorat en lettres;

M. C. S. Lewis, professeur de littérature à l'Université d'Oxford, Angleterre, un doctorat en lettres;

Des médecins: professeur Léon Binet, doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine de Paris et chef de la délégation de la Sorbonne, recevra un doctorat d'honneur en médecine;

Dr J. A. McFarlane, doyen de la Faculté de médecine de Toronto, un doctorat en médecine;

Dr Charles Herbert Best, de l'Université de Toronto, directeur du département de physiologie et du département de recherches médicales Banting & Best, et codécouvreur de l'insuline, recevra un doctorat en sciences;

Professeur Henri Hermann, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, en France, un doctorat en médecine;

Dr Alexandre Brunschwig, de l'American College of Surgeons, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de l'Université Cornell, à New York, recevra un doctorat en médecine;

Dr Robert James, gouverneur de l'American College of Surgeons, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de l'Université de Toronto, et chirurgien en chef au Toronto General Hospital, recevra un doctorat en médecine;

Dr Charles Oberling, directeur de l'Institut du cancer, de Villejuif en France et professeur à la Faculté de médecine de Paris, un doctorat en médecine;

Dr Louis-E. Phaneuf, de l'American College of Surgeons, professeur et chef du département de gynécologie au Tufts College Medical School, de Boston, un doctorat en médecine;

Dr Newell W. Philpott, régent de l'American College of Surgeons, professeur à la Faculté de médecine de l'Université McGill et chef du département d'obstétrique au Royal Victoria Hospital, à Montréal, recevra un doctorat en médecine;

Des juristes: M. Juliot de la Morandière, doyen de la Faculté de droit de Paris, recevra un doctorat en droit;

Me Georges Cresteil, bâtonnier du Barreau de Paris, un doctorat en droit;

Me Xavier Janne d'Othée, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Liège, en Belgique, président du groupe belge de l'Association Henri-Capitant pour la culture juridique française, un doctorat en droit;

Me Mario Rotondi, professeur de droit de l'Université de Milan, en Italie, et membre de l'Associa-

tion Henri-Capitant, un doctorat en droit.

R. Père Joseph Delos, O.P., conseiller ecclésiastique à l'ambassade de France près le Saint-Siège et autrefois professeur à la Faculté des sciences sociales de Laval, recevra un doctorat en sciences sociales;

R. Père Arthur Caron, O.M.I., doyen de la Faculté de droit canonique de l'Université d'Ottawa, un doctorat en droit;

Des musiciens: M. Wilfrid Pelletier, du Metropolitan Opera House directeur de l'Orchestre symphonique de Québec, recevra un doctorat en musique;

M. Raoul Jobin, du Metropolitan Opera House, et premier ténor de l'Opéra de Paris, un doctorat en musique;

M. Désiré Defauo, chef d'orchestre aux Concerts symphoniques de Montréal, un doctorat en musique;

Des industriels: Sir James Dunn, président de l'Algoma Steel Corporation Ltd, un doctorat en sciences;

M. Arthur Albert Schmon, président de l'Ontario Paper et de la Quebec North Shore, un doctorat en sciences;

M. Louis Pariseau, ingénieur civil, doyen des ingénieurs diplômés de l'Ecole polytechnique de Montréal, un doctorat en sciences;

M. R. E. G. Davis, directeur général du Conseil canadien du bien-être social, un doctorat en sciences sociales;

Madame D. B. Sinclair, sous-ministre adjoint de la santé et du bien-être à Ottawa, un doctorat en sciences sociales;

M. Emmett Murphy, sous-ministre des travaux publics à Ottawa, un doctorat en sciences;

M. Emile Beaurata, C.A., président de l'Institut caennais des comptables agréés, un doctorat en sciences financières;

M. W. E. Mackintosh, vice-chancelier et principal de l'Université Queen's Kingston, Ontario, un doctorat en droit;

### Au Kiwanis St-Laurent

## Les problèmes de nos pomiculteurs

"Si le cultivateur n'a plus autant raison qu'il y a 10 ou 15 ans de se plaindre des bas prix de ses produits, il faut tout de même comprendre que son attitude courante de "plaignard", qu'on lui reproche tant, vient de ce qu'il soit le seul de tous les producteurs qui n'ait aucun pouvoir sur le facteur principal de sa production, c'est-à-dire en son cas, la température. C'est pour de telles raisons que la récolte canadienne de pommes promet, cette année, d'être de moitié inférieure à la moyenne des bonnes années."

Telle est l'explication qu'a fournie, devant le club Kiwanis St-Laurent, M. Nolasque April, agronome et pomiculteur, directeur de l'école moyenne d'agriculture de Ste-Marline. M. April avait été invité à traiter de pomiculture, à l'occasion de la campagne kiwanienne de vente de pommes pratiquement en cours.

"Un des problèmes de nos pomiculteurs, a-t-il dit, vient de ce que cette production réclame une intervention manuelle constante. Les diverses variétés de pommes ne prospèrent que par la greffe, l'ensemencement en pépins ne donnant que des pomiers sauvages.

"Un autre grand problème est la perte de nos marchés extérieurs, que nous sommes cependant en train de retrouver ou de remplacer par d'autres.

"Il y a en effet, bon espoir de placer ailleurs nos excédents de récolte, car la pomme n'est pas consommée seulement en nature. Elle sert à fabriquer des compotes, du jus de pommes sous forme simple ou sous forme concentrée et

tribut en droit: M. George P. Gilmora, chancelier et président de l'Université McMaster, Hamilton, Ontario, un doctorat en droit.

### La foudre et le feu ruinent un fermier,

Beaumont, Qué., 12 (P.C.) — La grange, un poulailler et un hangar, propriété de M. Edouard Vézina, du rang St-Roch à St-Joseph de Lévis, ont été la proie de la foudre et des flammes hier soir, au cours d'un violent orage.

Outre ses bâtisses, M. Vézina perd toute sa récolte et une grande partie de sa machinerie agricole.

Le mois dernier, un incendie semblable détruisait l'école du rang, voisine de la demeure de M. Vézina.

des confiseries. On songe à l'employer au sucrage des tabacs à cigarettes. Même la pectine, tirée de la pelure du fruit, trouve divers emplois, comme pour envelopper les médicaments expédiés aux armées. Enfin, n'oublions pas le cidre et les calvados."

Les convives ont pu en effet apprécier du raisin, le cidre de la cidrerie de M. April, tout en écoutant avant sa causerie la première artiste au programme des déjeuners kiwaniens de l'automne, Mlle Claudette Jarry, chanteuse et accordéoniste.

Café-Thé Confiserie  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
DES  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESY L<sup>re</sup>  
MONTREAL

## Les meilleurs trotteurs du pays au Parc Richelieu, dimanche

Les fameux trotteurs, Jerry A. Hanover, Morris Mite et Hasty Pete, qui ont été inscrits dans le derby trot National, pour une bourse de \$5,000, sont arrivés à la piste du Parc Richelieu. Ces trois coursiers seront en excellente condition pour la classique de dimanche.

Hasty Pete sera conduit par son propriétaire, Del McTavish, dimanche.

Ce trotteur vient de remporter d'éclatants succès à la piste Roosevelt, à New-York. Les experts des courses sous harnais croient que ce coursier sera difficile à vaincre s'il ne "casse" pas.

La classique de dimanche fournira des épreuves très contestées. En plus de Morris Mite et de Jerry A. Hanover, on verra vourir les fameux Projectile, qui détient le record au Parc Richelieu. Projectile a déjà couru le mille en 2:06 au Bout-de-l'Île.

A leur arrivée à la piste locale, les fameux coursiers du sport Jos. Cauchon, de Québec, ont impressionné les connaisseurs dans leurs exercices de délassement.

Jerry A. Hanover, tout frais de sa victoire du derby de l'exposition de Québec, est un imposant compétiteur, qui recevra également le support de maints amateurs. Quant à son compagnon d'écurie, Morris Mite, il est toujours le coursier d'endurance remarquable qui fut un des meilleurs trotteurs à courir sur les pistes canadiennes.

Aussi la tâche de découvrir le gagnant éventuel de cette fameuse classique s'avère-t-elle des plus difficiles.

Les porte-couleurs des écuries Jos. Cauchon ont de nombreux supporters, ce qui ne fait que compliquer la tâche habituelle d'y "piocher" le héros de la journée. Aussi de la partie seront les compétiteurs de calibre, tels que Roxie Hanover, Edna Volo et le moindre Red Chuck, des écuries Blondeau, de Québec.

Un troisième Américain devra nécessairement réchauffer le banc à Hamilton demain pour réduire le nombre à la limite permise de huit. Walker n'a pas encore arrêté son choix sur ce troisième joueur. Charlie Hubbard, un extérieur, n'a pas été trop fameux jusqu'ici et il se peut que Walker lui préfère Tom Hanlon, un nouveau venu qui n'a pas encore pris part à une "joute" régulière. Walker décidera du huitième joueur américain à Hamilton.

Frank Nagle, un quart-arrière possédant une bonne réputation, est blessé à une jambe et sera au repos. Nagle demeure sur la liste de personnel de l'équipe cependant.

Un troisième Américain devra nécessairement réchauffer le banc à Hamilton demain pour réduire le nombre à la limite permise de huit. Walker n'a pas encore arrêté son choix sur ce troisième joueur. Charlie Hubbard, un extérieur, n'a pas été trop fameux jusqu'ici et il se peut que Walker lui préfère Tom Hanlon, un nouveau venu qui n'a pas encore pris part à une "joute" régulière. Walker décidera du huitième joueur américain à Hamilton.

Un troisième Américain devra nécessairement réchauffer le banc à Hamilton demain pour réduire le nombre à la limite permise de huit. Walker n'a pas encore arrêté son choix sur ce troisième joueur. Charlie Hubbard, un extérieur, n'a pas été trop fameux jusqu'ici et il se peut que Walker lui préfère Tom Hanlon, un nouveau venu qui n'a pas encore pris part à une "joute" régulière. Walker décidera du huitième joueur américain à Hamilton.

## Wladek Kowalski relève le défi de Buddy Rogers

Le champion mondial des poids-lourds à la lutte, Wladek Kowalski, de Windsor, Ontario, a relevé le défi de "Nature Boy" Buddy Rogers et a accepté de mettre son titre à l'enjeu contre le rapide gladiateur du Camden, N.J., dans une rencontre de deux chutes de trois, mercredi soir prochain, au Forum.

Rogers avait demandé un match-revanche à Kowalski et lui avait promis que s'il était battu, il se retirerait de la liste des prétendants logiques pour une période indéterminée et donnerait une chance aux autres aspirants, tellement il était sûr de pouvoir triompher du géant de 34".

Le promoteur Edding Quinn avait promis au gagnant du dernier match entre Rogers et Moquin de lui accorder une chance pour un combat de championnat, mais en dépit de la victoire de Rogers, Kowalski ne semblait pas trop pressé à rencontrer son fameux rival une autre fois et à risquer de nouveau sa couronne contre lui.

Mais le promoteur Quinn, de retour de la convention annuelle de la National Wrestling Association, a menacé le champion de suspension s'il se refusait à remplir ses engagements.

Quinn a aussi laissé entendre qu'il s'était assuré les services des meilleurs lutteurs américains pour la prochaine saison. Il a l'intention de présenter un véritable gala de lutte dès mercredi prochain après une semaine d'inactivité forcée.

Tous les fervents de la lutte auront hâte de revoir Rogers et Kowalski à l'oeuvre l'un contre l'autre. On sait que leurs rencontres précédentes ne se sont jamais terminées par une décision nette et catégorique. Il y a toujours eu un peu de doute sur la légalité des victoires du champion. Ces deux hommes sont de véritables colosses, dotés tous deux d'une force herculéenne et d'une rapidité foudroyante. Ni l'un ni l'autre n'hésite à employer les moyens nécessaires à leurs fins, même si leurs coups ne sont pas toujours orthodoxes. On les considère comme les deux meilleurs poids-lourds au monde. Rogers, qui a déjà détenu la couronne mondiale, est plus déterminé que jamais à la reconquérir.

Protégez le moteur!

Le cambouis peut occasionner de coûteuses réparations à votre moteur et accroître vos frais d'entretien. La Marvelube "Heavy-Duty" empêche les dépôts gommeux de se former... elle diminue la chaleur du moteur... elle combat l'effet des acides de combustion corrosifs... et protège le moteur à l'aide d'une pellicule lubrifiante très résistante.

J'ai bien fait d'adopter la Marvelube

VENDEUR ESSEO IMPERIAL

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 H. ET SAMEDI JUSQU'À 5 H. 30

Messieurs, venez épargner davantage chez

# DUPUIS

ON REMARQUERA VOTRE DISTINCTION...

## Chapeaux

"ROYAL NASSAU DE LUXE"

Portez ce chapeau de belle fabrication en feutre duvet d'une souplesse nouvelle et pourtant conservant sa forme.

Bord étroit à ruban plus large; bord piqué, bord bordé. Vous portez ce chapeau le bord baissé ou relevé. (5/8 à 7/8).

8.50

NUANCES

Héron, Apen, Minuit, perle, claro, orme, sea Haze.

DUPUIS — rez-de-chaussée St-Christophe

Surveillez nos annonces dans les journaux pour profiter des subvies extraordinaires de la SEMAINE DES ARTICLES MENAGERS.

# BRADING

c'est la bière des bières!

BRADING'S OLD STOCK ALE